

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

75e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, VENDREDI, LE 30 MAI 1958

No 8

La Compagnie B des Fus. du St-Laurent passe son inspection annuelle

En remplacement du brigadier Paul Triquet, retenu par des affaires urgentes dans la "Vieille Capitale", c'est le colonel Jos.-Léon Côté, accompagné par le major Bertrand Dufour, les capitaines Desjardins et Lamontagne, qui a procédé à l'inspection des 66 hommes de la compagnie B de Montmagny, lundi soir au Manège militaire de notre ville.

La cérémonie qui avait débuté par du "drill", comprenait également des exercices et démonstrations qui formaient un programme en trois parties: 1) Premiers soins. 2) Démonstrations de sauvetage. 3) Contrôle de la circulation. Après que l'inspection proprement dite fut terminée, soldats et publics, au garde-à-vous fixe, écoutèrent le "God Save the Queen" joué par la fanfare de la compagnie, placée sous la direction du RSM Rodolphe Fournier, band-master. Les officiers de la Cie "B" étaient également présents et l'on re-

marquait le commandant de la Cie "B", le major Conrad Belsey; le major Laurent Bernatchez; le capitaine Raymond Lortie, le capitaine Adrien Boudreau, le CSM Charles-Henri Paquet, qui agissait comme R. S. M. et qui a monté la parade avant de la remettre au major Laurent Bernatchez qui en était le responsable.

Le public qui avait tenu à se déplacer afin d'encourager notre milice locale, put se rendre compte de l'excellent entraînement et du travail cons-

cieux se faisant au manège militaire. Les démonstrations qui furent faites en témoignent, notamment celles de premiers soins et de sauvetage. A la suite de ce que nous avons vu, on peut admettre que ces hommes seront prêts, en cas de nécessité, à mettre en pratique ce qu'ils ont appris, même en tenant compte de l'énerverment et des émotions que provoquerait inévitablement une véritable catastrophe ou un réel conflit armé.

Une chose ressort également, à l'actif de la compagnie "B": la moyenne d'âge étonnamment basse de ses effectifs; cette moyenne en effet ne dépasse pas 20 ans; ce qui parle éloquentement en faveur de la popularité de l'armée à Montmagny, une popularité que les responsables de la Cie "B" ont su, par leur travail, leurs capacités et leurs intelligences, rendre toujours plus grande. Aux plus de 70 officiers et soldats qui forment les rangs de la compagnie "B" vont nos félicitations.

M. V.



Un instantané pris lundi soir au manège militaire lors d'un exercice de sauvetage. Un blessé grave (imaginaire) est descendu avec précaution d'un sixième étage (en l'occurrence la galerie du manège). Solidement attaché à la civière, il a l'air confiant d'arriver à bon port... c'est qu'il connaît l'habileté de ses camarades-sauveteurs qui tout au long de l'année ont suivi un excellent entraînement.

Mort du Dr Edgar Denault

Nous apprenions avec regret, jeudi matin, le 29 mai, la mort du Docteur Edgar Denault, âgé de 44 ans 4 mois. Il est décédé à sa résidence, après une courte maladie.

Originaire de Montmagny, le Dr Denault avait fait ses études classiques, au Séminaire de Québec puis à l'Université Laval. Après avoir pratiqué la médecine pendant quatre ans à St-Bernard, il était venu s'établir définitivement à Montmagny en 1946. Parmi ses nombreuses activités, notons qu'il était vice-président du Prêt d'Honneur, membre de l'Amicale Sacré-Coeur, membre des Anciens de Laval et Président de la Fédération Libérale du comté de Montmagny.

Outre son épouse née Gabrielle Rochefort, il laisse dans le deuil sa mère, Mme Adélaïde Denault et quatre enfants, Yves, Pierre, Louise et Charles ainsi que plusieurs frères et sœurs.

Les funérailles auront lieu lundi, 2 juin, à 11 heures, à



Saint-Mathieu; la dépouille mortelle est présentement exposée à sa résidence, à 3 rue St-Ignace.

Echos du Palais de Justice

Un individu de Montmagny, accusé de voies de faits a comparu cette semaine. Il a obtenu que sa sentence soit suspendue pour un an, sous condition qu'il fournisse un cautionnement de \$100, garantissant qu'il gardera la paix pour un an, au moins.

Un individu de St-Charles, a également vu sa sentence suspendue, pour deux ans, dans ce cas. Il comparait pour délit de vol. Il a dû fournir un cautionnement de \$500, pour garder la paix et pour qu'il se conduise normalement pendant deux ans.

Un individu de St-Charles, accusé de facultés amoindries au volant, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement. Il lui a été interdit de se remettre au volant, avant deux ans, ceci dans tout le Canada. Le même individu, pour avoir conduit alors qu'il n'avait pas de permis s'est vu infliger une amende de \$50, plus les frais, ou 15 jours

de prison supplémentaires.

Un individu de Lévis a vu sa sentence suspendue pour un an, après qu'il ait payé un cautionnement de \$100 pour garder la paix pendant un an. Il était accusé de voies de faits.

Un restaurateur de Montmagny a dû payer une amende de \$75, pour vente illégale de liqueur alcoolique.

Un individu de St-Magloire s'est vu condamner à une amende de \$50 et les frais pour facultés amoindries au volant. Interdiction lui a été faite de conduire pendant trois mois, sur tout le territoire canadien.

Un individu de Ste-Euphémie a subi son enquête préliminaire, sur une accusation de voies de faits. Il a été renvoyé à subir son procès au prochain ter-
Assises Criminelles.

Trois hôteliers d'Armagh se sont vu infliger chacun une amende de \$50, plus les frais, pour vente illégale de liqueur alcoolique.

Une bonne nouvelle confirmée au Richelieu.

Une nouvelle ligne électrique pour la région

Lundi 26 mai, le Club Richelieu de Montmagny recevait à son dîner-causerie hebdomadaire, M. Jean-Paul Côté, ingénieur électricien, ex-gérant de la compagnie Québec-Power à Montmagny, aujourd'hui aviseur technique de cette compagnie, dont le bureau-chef est à Québec.

Le conférencier a commencé son exposé en apprenant ou en confirmant à son auditoire la construction d'une nouvelle ligne de transmission aux bénéfices des résidents de la Rive Sud. Cette ligne représentera un nouvel actif dans l'exploitation des commerces et industries régionaux puisqu'elle signifie une nouvelle rattachée à haut voltage avec le réseau de la région de Québec. La nouvelle ligne s'étendra de Lauzon à St-Raphaël.

Après un historique de "l'énergie à travers les âges", M. Côté a passé à la naissance de l'électricité, au 19ème siècle, ou plutôt à sa mise en utilisation, au service de l'homme. Puis il a brossé un tableau très complet et précis de "l'énergie électrique au service de l'homme", soulignant l'importance qu'il avait pris "la houille blanche", comme on l'appelle parfois, dans l'industrie moderne et la part qu'elle a jouée dans son développement. Pour juger de l'importance que prend l'électricité dans notre vie moderne, il suffit de s'imaginer un instant ce que serait l'existence sans cette précieuse énergie: l'éclairage, la climatisation, le chauffage, les contrôles électroniques, etc. etc. On n'en mesure vraiment l'importance que lorsqu'elle fait défaut brusquement, durant quelques minutes.

En terminant par un aperçu de l'évolution de l'industrie électrique de la Rive Sud, M. Côté a résumé le développement électrique de la région, de ses

débuts à aujourd'hui. Développement qui est considérable, même si la Québec Power a dû

suivre une politique d'expansion prudente et préparée, politique dont elle est d'ailleurs fière à juste titre, puisque la compagnie aura complété cette année encore de l'électrification du territoire qui lui a été confié. Pour ce qui est des comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouras-
(Suite à la page 8)

La piscine du Richelieu prête pour le 1er juillet

Le 12 novembre dernier, par une froide journée d'automne, une trentaine d'ouvriers procédaient au coulage du béton sur le chantier de la piscine. Le bassin que fait construire le club Richelieu mesure 80 pieds de largeur sur 100 de longueur; si les murs du dit bassins sont prêts depuis novembre, il n'en reste pas moins que le fond doit être encore asphalté. A quelques jours du mois de juin, on se demandait donc ce qu'il advenait des projets de piscine, et l'on s'inquiétait même de son ouverture pour cette année car rien encore n'avait été entrepris.

Or, M. Hervé Gauvin est venu nous tranquilliser lundi lors du dîner-causerie du Richelieu, en affirmant que le contrat était maintenant donné et que les travaux de parachèvement pourraient avoir lieu sous peu. Il reste en effet à terminer quelques travaux de remblais et de bétonnage.

Les deux cabanes qui devront servir de vestiaires seront confortablement aménagées et leur parquet sera fait en "plywood", recouvert d'une couche d'huile de lin, pour les imperméabiliser. Les dirigeants de la piscine ont pu obtenir \$5,000 du gouvernement provincial pour couvrir les frais de cette année.

La piscine sera donc prête à recevoir les premiers baigneurs pour le 1er juillet. Cela va faire le bonheur de plusieurs, petits et grands, car il a été décidé de réserver certaines heures de fin d'après-midi aux adultes, ce qui est une très bonne chose. Félicitations donc aux deux hommes qui ont lutté ferme pour obtenir la piscine encore cette année, soit MM. Georges Hébert et Hervé Gauvin.

"DROIT et JUSTICE"

MOURRIER DE MONTMAGNY

— Directeur et Fondateur —

Maurice Marquis, Directeur-Gérant
Louise Marquis, Assistante-Directrice
Denise Marquis, Rédaction et Administration
Michel Vidoudez, Rédaction, Service des Nouvelles
Lucien Blais, Service de Publicité

Membres de la C.M.N.A. de l'Association des
Hédomadaires de Langue Française du Canada,
de la Key French Weekly et de l'A.B.C.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS L.T.E.E. Imprimeurs-Éditeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme notre presse de deuxième classe.
Abonnement: Canada \$2.00 et États-Unis \$2.75 par année

EDITORIAL

LA DISCIPLINE DANS LA VIE

L'une des choses les plus nécessaires aux jeunes gens qui sortent de l'université ou du collège pour se lancer dans la vie est, sans contredit, la discipline.

Nous devons savoir ce qu'est la discipline car sans elle il est absolument impossible de s'entendre avec ses semblables. Au terme de nos études, nous sommes devenus des personnes auxquelles leur position au sein d'une collectivité confère des droits et impose des devoirs.

Certains actes sont commandés ou interdits par l'opinion générale de l'humanité. La discipline de la loi est la protection de l'homme de bien contre les actions injustes des autres hommes. Dans la vie, beaucoup d'autres domaines sont soumis des règles acceptées d'un commun accord pour permettre aux gens de travailler et de jouer ensemble; tels sont, par exemple, la rigidité des cases et des coups dans le jeu d'échecs, les règlements des unions ouvrières, les statuts des sociétés et les codes de la route.

Nous sommes troublés aujourd'hui

parce que les disciplines auxquelles nous nous sommes habitués au cours des siècles entrent en conflit avec de nouvelles coutumes dans une société en évolution. Le monde traverse une période confuse, où les gens ont oublié ou jeté par-dessus bord les anciennes normes sans en acquérir de nouvelles. Nous risquons de nous trouver brusquement délogés de nos amarrés à l'égard du mariage, de l'économie, de la politique, du gouvernement, de la liberté de la démocratie et d'une foule d'autres choses que nous chérissons.

Cela se produit à une époque où nous avons atteint une certitude matérielle telle que nous n'en avons jamais connue auparavant. Sa Majesté la Reine disait dans son message de Noël à la radio: "Ce ne sont pas les nouvelles inventions qui soulèvent un problème. La difficulté provient des gens irréflexifs qui rejettent avec insouciance les idéaux éternels comme un alambic de la démocratie et d'une foule d'autres choses que nous chérissons."

Au rendez-vous du vendredi

Un véritable fléau: "le QU'EN DIRA-T-ON?"

Il y a des gens qui ne vivent pas...

Ceux qui vivent la vie des autres. Ceux qui vivent en se souciant de l'opinion des autres, du qu'en dira-t-on? ... ceux qui vivent en s'en préoccupant jusqu'à en souffrir le martyre.

Des parents gens qui ne peuvent pas lever le petit doigt, sans s'être soigneusement assurés auparavant que personne ne pouvait les observer et surtout

que personne ne pourrait en parler en en dire du mal. Des pauvres gens qui ne peuvent prononcer trois mots, sans avoir calculé préalablement si la réaction serait avantageuse, si ceux qui les écoutent auront une bonne opinion...

Regardez cette dame qui ne peut pas aller à l'école sans lui plairait tellement, au point que sa "meilleure" amie la critiquait. Voyez ce monsieur qui n'a pas osé choisir la couleur de voiture qu'il désirait parce qu'il ne souffrait pas d'être les sarcasmes des amis et des compagnons de travail...

faire ce qu'il nous fait, ce dont on a envie. Même si nous sommes les autres nous n'hésitons pas à nous en rendre compte. Les autres parlent de vous ou de ce que vous avez fait.

Un génie de la publicité a dit: "qu'on parle de moi en bien ou en mal, mais qu'on ne parle pas de moi en public, c'est heureux, qui savent prendre la vie du bon côté."

C'est une devise qu'on devrait toujours faire sième. Car enfin, est-on venu au monde pour toujours vivre comme les autres pensent qu'il est correct de vivre? Ou bien simplement pour faire son petit bonhomme de chemin, chacun à sa façon, bien originellement et surtout bien spontanément? On semble oublier trop souvent qu'il n'y a pas qu'un seul chemin qui mène au but et que l'individu (dans le sens général du mot) a le privilège de choisir lui-même son chemin sans tenir compte du choix des autres.

Quand vous entreprenez quelque chose, que ce soit une action ou des paroles, faites-le parce que vous jugez bon de le faire, mais ne le faites pas si c'est simplement pour vous éviter la poussière des commentaires. Elle ne vous empêchera jamais de respirer cette poussière.

Mais ont bien tort de penser. Ils sont bien très lâches. Car c'est une forme de la lâcheté que de renoncer à vivre selon ses propres conceptions de l'existence quand on sait qu'on les a aussi matérialisées que d'autres.

Pourtant il semble qu'on doive massive de courage ne soit pas nécessaire pour parvenir à

JEAN NEMARD.

Placements et fonds de pension

La question des placements est un facteur important dans l'organisation et la gestion d'un fonds de pension dont le but est d'assurer à l'employé ou au fonctionnaire une pension convenable à l'âge de la retraite, a déclaré, mardi matin, M. Paul E. Sénécal, C.A., premier assistant-directeur des finances de la cité de Montréal. Il s'adressait alors aux officiers de finance municipaux réunis en congrès au Château Frontenac.

Autrefois, les fonds de pension étaient institués à titre gracieux par l'employeur; l'employé n'y apportait aucune contribution, a fait remarquer M. Sénécal. Mais les contrats conclus sont arrivés. Les employés, intervenant alors, ont directement dans l'organisation des fonds de pension. Le fonds de retraite devient complètement distinct de l'entreprise, complètement autonome.

Le fonds de pension, de par sa nature un organisme chargé d'administrer des argents pour le compte d'autrui, constitue un fidéicommis. La politique de placements, exerce donc un rôle prépondérant. Les placements doivent être orientés de façon à atteindre les deux buts suivants: obtenir un rendement maximum tout en conservant aux placements leur pouvoir d'achat. Il va sans dire que le placement obligatoire reste encore la base du portefeuille.

Subventions fédérales aux municipalités

Conférencier invité à la quatrième séance d'étude du congrès annuel de la M.F.O.A., M. Clément Morin, du Ministère des Finances, à Ottawa, a parlé, mardi matin, de la loi des subventions aux municipalités. Cette loi qui autorise le Gouvernement à faire des paiements tenant lieu de taxes fédérales à toute municipalité où se trouvent des biens immobiliers de l'Etat fédéral.

Le programme a commencé en 1957 mais il ne s'est appliqué qu'à un nombre restreint de municipalités. A la suite de la modification apportée à la loi en 1957, la Couronne se trouve à payer l'équivalent de taxes locales sur ses constructions. On calcule la subvention en appliquant à l'évaluation approuvée des propriétés fédérales le taux qui y serait applicable si l'assigment de biens-fonds imposables.

M. Morin a expliqué que "l'évaluation des propriétés fédérales est approuvée par le ministre, aussitôt que nous avons assuré que la propriété a été évaluée exactement de la même façon et par les mêmes méthodes que celles que la municipalité applique à l'égard de ses propriétés fédérales". L'évaluation des propriétés fédérales se fait par l'évaluateur municipal.

A toutes les propriétés de la Couronne la subvention fédérale aux municipalités s'applique-t-elle? M. Morin répond que "tous les biens immobiliers présents sur la Couronne au 1er janvier de Canada sont admissibles à moins qu'ils ne soient expressément exclus par la loi sur les subventions aux municipalités".

Il y a, fait remarquer le conférencier, huit catégories de

propriétés de la Couronne auxquelles il ne s'applique pas: les biens immobiliers de la Couronne assujettis à la contribution aux services à l'administration de sociétés de l'Etat; les propriétés de la Couronne louées à quelque titre; les réserves indiennes; les propriétés utilisées pour la conservation de la faune, l'assèchement, l'assainissement ou le reboisement de terrain; les musées, bibliothèques publiques, galeries d'art; les parcs et lieux historiques; les améliorations à des terrains qui ne servent pas à abriter des personnes, une installation ou des biens immobiliers; les bâtiments d'administration et d'opérations aux établissements autonomes de l'Etat.

La loi modifiée permet au gouvernement fédéral de verser la subvention à une commission scolaire tout comme à une corporation municipale, ni la commission scolaire perçoit les taxes scolaires. Le conférencier a attiré l'attention sur le fait que les municipalités ayant des taxes scolaires commenceront, dans la plupart des cas, avec l'année 1958 en commençant le 1er juillet 1957. Les subventions tenant lieu de taxes municipales, comptent généralement à partir du 1er janvier 1957.

Aux fêtes de Champlain

Le programme des fêtes du 350ème anniversaire de la fondation de Québec s'élabore peu à peu. Dès à présent on peut dire que ces manifestations commencent déjà et depuis le 1er janvier dernier seront de celles qui resteront gravées longtemps dans la mémoire de tout bon Canadien.

Au cours de la grande quinzième historique qui sera, pour la première fois, le thème de cette année de célébrations, cinq cérémonies religieuses d'importance prendront place au programme.

Il y aura d'abord Messe de la Sainte-Année Baptiste le 23 juin à 9 hres le soir. Le célébrant sera nul autre que le vénéral archevêque de Québec, son Exc. Maurice Roy, primat du Canada.

Le 1er juillet, en la Basilique cathédrale, son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, célébrera une messe d'action de grâce.

Sur la célèbre terrasse Dufferin, le 6 juillet, aura lieu une messe par son Exc. Mgr Maurice Roy. Un sermon sera prononcé par son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

Une tradition établie par le premier évêque de Québec, Mgr de Laval, sera renouée cette année par le primat du Canada, son Exc. Mgr Roy al

lumera le feu de la Sainte-Année en habit d'apparat, le 23 juin à 10 heures, devant le lieu de la cérémonie. Le programme sera impressionnant les milliers de personnes qui y participent, comptent généralement à partir du 1er janvier 1957.

Enfin, le 6 juillet, pèlerinage à Sainte-Anne de Beauport. En ce 200ème anniversaire de l'établissement de ce pèlerinage, toute la population se doit de se rendre afin d'affirmer ses hommages à la grande Thaumaturge qui a déversé tant de bienfaits parmi nous.

Service MARIAL de Montmagny.

Mécontentement du public.

Mais il reste que cette ruée générale vers le "feather-bedding" a réussi à mécontenter clairement le grand public, après avoir exécuté les patrons. Dans le cas des exigences des chauffeurs des diésels, la population, un peu partout, a réprimé ouvertement par exemple, en adressant aux journaux des "lettres ouvertes" amères quand à l'insatiabilité de ces chemins de fer, les plantureux salaires et assurés de les garder en majeure partie dans d'autres jobs fourrés par C.I.R. Pour ce qui a trait aux exactions d'un Reuther de l'U.A.W. il est significatif que cette "union" mette maintenant de l'eau dans son vin, comme dirait l'autre, surtout depuis cette récession qui a infligé, par exemple, le commerce de 1958 et 1959 du médicament.

Si nous faisons la grève, a soupiré l'am. Reuther, les grands fabricants d'automobiles profiteront pour écouler les formidables stocks qui leur restent. L'adhésion sort, par exemple, aux quémandeurs intraitables des leçons aussi dures que jadis, aussi méritées qu'imprévues, sorte d'écriture sur le mur.

ÉCOLE TECHNIQUE MONTMAGNY

TROISIÈME TECHNIQUE

1957-58

Le greffier en congrès

M. J.-René Côté, greffier de la Ville de Montmagny participait au récent congrès de l'Association des officiers municipaux de la Province de Québec qui s'est tenu à Québec au Château Fronténac, du dimanche, 25 au mercredi, 28 mai.

Différents sujets ont fait l'objet des discussions, conférences et forums, comme par exemple l'Urbanisme, l'Évaluation, les Dépenses au compte Capital, etc. Le nombre des participants s'élevait à plusieurs centaines. En raison de son absence, il n'y a pas eu de réunion du Conseil de ville, cette semaine.

Soirée de la Semaine de Fierté Rurale

Pour clôturer la Semaine de Fierté Rurale, avait lieu le 18 mai une soirée récréative à l'École St-Mathieu, sous les auspices de la J. A. C.

Le maître de cérémonie fit l'ouverture de la soirée en présentant la chanson thème de la semaine: "Réveillons-nous", interprétée par un groupe de jeunes filles. La bienvenue souhaitée par la présidente fut suivie du rapport des activités tenues dans les écoles durant la semaine. Ensuite vint l'élection des parents de l'année. Le sort désigna M. et Mme Camille Gaudreau. Une gentille fillette remit à la maman une magnifi-

que gerbe de fleurs. Le papa fut gratifié d'une bonbonnière. Les Colombines interprétèrent des danses folkloriques qui furent très appréciées du public. Il y eut aussi musique canadienne. Puis vint le fameux sketch: "Les yeux plus grand que la panse", joué par un groupe de jeunes de Montmagny. Cette pièce rappelait le thème de l'année: "Vivre selon ses moyens", et de façon humoristique décrivait la vie d'une famille esclave de l'argent.

Une magnifique lampe généreusement donnée par M. René Samson fut remportée par Mme Oliva Duchesneau et un panier de provisions, par Mlle Léa Chabot. Le sort favorisa M. Adjudor Bernatchez comme gagnant du prix de présence, un second panier de provisions.

M. l'abbé Maurice Bois dit quelques mots sur la semaine qui venait de se terminer et l'aumônier, M. l'abbé Bernard félicita les responsables de la soirée et remercia ceux qui contribuèrent au succès de la Semaine de Fierté Rurale.

Brillante ré-élection

Lors d'une élection à l'échevinage pour la municipalité de St-Thomas de la Pointe-à-la-Croix qui s'est déroulée mardi, le 20 mai dernier, M. Raymond Auclair, échevin sortant de charge, a été réélu pour une troisième fois lorsqu'il a défait son adversaire, M. Philippe Robin, par 65 voix de majorité. Deux sièges étaient en jeu lors de cette élection au Conseil municipal de cette paroisse mais M. Charles-A. Latereur n'ayant reçu aucune opposition, ce dernier fut réélu par acclamation.

La voiture européenne triomphe!

Là propos est venu d'une petite digression sur les problèmes que servent les temps aux manufacturiers d'automobiles. Il s'agit, pour Ford GMG et Chrysler, suivant "Time" qui enquête, de décider s'ils vont continuer de fabriquer des voitures longues, surchargées, dispendieuses ou opter, en partie, pour la formule européenne, une auto "fonctionnelle", plutôt courte, qui se stationne bien et qui coûte moins cher, tant d'achat que d'entretien. GMC a déjà sa "Corvette", la seule voiture de sport authentiquement américaine, à date. La voiture européenne aérodynamique, à faible consommation d'essence est même vendue, aux E. U. par deux fabricants américains. Parmi les plus nouvelles de conception, citons la Mercedes, avec un moteur Diesel, la DKW avec trois cylindres, la Volks et autres avec moteur à l'arrière, etc.

M. Chs Bilodeau tonnera une causerie au Club Richelieu de Montmagny

M. Charles Bilodeau, directeur de la Recherche au département de l'Instruction publique de la province de Québec, sera le conférencier d'honneur, lundi soir, le 2 juin, au Manoir St-Louis, à l'occasion du dîner-causerie hebdomadaire des membres du Club Richelieu de Montmagny. M. Bilodeau parlera de l'Inde et surtout des raisons de la pauvreté de l'Orient.

Il sera présenté par M. Le-Marie Lavoie, directeur de l'École Sts-Martyrs Canadiens et président de l'Association des Instituteurs et Institutrices de la cité de Québec, et remercié par M. Alphonse Lebel, I.E., vice-président du Club. Ce dîner-causerie sera sous la présidence du Dr Laurent Lizotte, m.d.

AU FEU!

Ce cri n'a pas retenti souvent dans notre ville au cours de la semaine, puisque nos hommes du feu n'ont eu à intervenir qu'une seule fois, mercredi matin, vers 11 h. 10, chez Mlle Ethel Deschamps, domiciliée à la rue St-Louis où un tuyau surchauffé menaçait de causer des dégâts. Grâce à la prompte intervention des pompiers, il n'en fut rien.

LETTRE A L'EDITEUR

UN PRIX DE \$25.00

Montréal, le 28 mai 1958.

M. Maurice Marquis, journaliste, "Le Courrier" Montmagny, Qué., Cher monsieur,

J'ai l'agréable devoir de vous informer que vous avez été proclamé un des gagnants du concours organisé par notre association, en collaboration avec l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada, pour les meilleurs articles publiés sur l'urbanisme.

Je vous en félicite chaleureusement, et je vous prie de bien vouloir accepter ce prix de \$25.

Votre bien dévoué,
Le secrétaire général,
Georges-F. Séguin.

SOLUTION

CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie. Dans toutes les pharmacies.

Beauté et Qualité
Bagues à diamants
"STARLIGHT"



Bijouterie RAYMOND, Enr.

64 St-Jean Baptiste

Tél.: 758

Vous VETIR c'est bien... mais vous VETIR a la Mercerie

Chez Georges C'EST ENCORE MIEUX

42, rue St-Jean Baptiste

Tél.: 215

Sixième congrès de la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse de Ste-Anne

La Fédération des Instituteurs et Institutrices a tenu son sixième congrès annuel à l'école Beaubien, en la ville de Montmagny, le 24 mai. Ces assises solennelles ont débuté par une messe spéciale, en l'église St-Thomas de Montmagny. Le célébrant fut M. l'abbé Charles-Eugène St-Onge, aumônier de la Fédération, et le prédicateur, qui traita du civisme chrétien, fut M. l'abbé Jean-Marie Garant aumônier de la C. I. C. La chorale des Institutrices de Rivière-du-Loup fit les frais du chant.

Tous les congressistes se rendirent ensuite à l'école Beaubien qui avait été gracieusement mise à leur disposition par la Commission scolaire. Après l'inscription commencèrent les cérémonies, dirigées

par M. Bernard Giroux, président de l'Association des Instituteurs et Institutrices de la région de Ste-Anne.

M. Albert Saulnier, président de la Fédération, souhaita la bienvenue aux invités d'honneur et au personnel enseignant et fit un rapport élaboré des activités de la Fédération durant la dernière année syndicale. Ensuite, Mlle Louise Dumas, trésorière de la Fédération fit son rapport qui fut suivi du rapport des six Associations régionales qui constituent la Fédération Diocésaine. On invita chacune des Associations prévues à cette fin, pour tions à se réunir dans les classificateurs de problèmes particuliers. Puis ce fut le grand banquet, sous la présidence d'honneur de Mgr. Albert Painchaud, P.D., V.F., curé de St-Thomas de Montmagny. A la table d'honneur, on pouvait voir Mgr Painchaud, M. Albert Saulnier, président de la Fédération; M. le Dr. Albert Dumas, président de la Commission scolaire; M. Louis-O. Roy, maire de Montmagny; M. Léopold Garant, président de la C. I. C.; M. l'abbé Jean-Marie Garant, aumônier de la C.I.C.; M. l'abbé Pelletier, aumônier de l'Association de L'Islet-

Nord; M. Henri Doré, président de l'Association de Montmagny; M. l'abbé Charles-Eug. St-Onge, aumônier de la Fédération; M. Michel Giroux, conférencier d'honneur du Congrès; Mlle A. Gendron, vice-présidente de la Fédération; M. l'abbé Jacques Simard, Directeur de l'Externat Classique de Montmagny; Mlle Rose-Anna Dumas, présidente de l'Association de Rivière-du-Loup; Mlle Simonne Pelletier, présidente de l'Association de L'Islet-Sud; Mlle Thérèse Lebrun, présidente de l'Association de Kamouraska; M. Bernard Giroux, président de l'Association de Ste-Anne et maître de cérémonies; M. l'abbé Maurice Bois, aumônier de Mlle Hélène Lévesque, présidente de l'Association de Montmagny; Mlle de la J. A. C. diocésaine; M. Dominique Hamelin, président de l'Association de L'Islet-Nord. Mgr Painchaud, M. le Dr Dumas et M. le Maire adressèrent successivement la parole et furent remerciés par le président de la Fédération.

Après le banquet, tous les convives se réunirent sur les marches de l'église St-Thomas pour une photographie du groupe.

A deux heures, M. Michel Giroux, président du comité d'éducation de la C. I. C., fit une causerie très documentée sur le thème du congrès: "L'éducateur face aux problèmes sociaux". Il fut présenté chaleureusement par M. Henri Doré et remercié par Mlle A. Gendron. Ensuite, tout l'auditoire bénéficia d'un repos-concert durant lequel la chorale des instituteurs et institutrices de Montmagny exécuta trois pièces de chant qui furent vivement goûtées. Non moins apprécié fut le vin d'honneur offert gracieusement au congrès par la ville de Montmagny. M. le Maire adressa de nouveau la parole à cette occasion et M. Saulnier trouva les mots justes pour remercier au nom des congressistes.

Le forum qui suivit fut présidé par M. Dominique Hamelin et souleva un vif intérêt. Mlle Rose-Anna Dumas se fit entendre dans une causerie sur l'assurance-groupe.

Le congrès formula plusieurs vœux et résolutions qui se rapportent en particulier à la représentation de la corporation provinciale au comité de l'Instruction Publique au retour du droit à l'arbitrage dans les milieux ruraux, aux amendements souhaitables à la loi du fonds de pension des instituteurs, à la fondation d'écoles secondaires régionales, aux cours d'initiations syndicales dans les écoles normales, à la mise en application des nouveaux programmes d'enseignement, et le reste...

M. le Dr. Albert Dumas, représentant de l'Association diocésaine des Commissions scolaires, M. Léopold Garant, président de la C. I. C. et M. l'abbé Charles-Eugène St-Onge, aumônier de la Fédération, dirent les mots de la fin.

Après le tirage des nombreux prix de présence offerts gratuitement par des entreprises commerciales de Montmagny, on entonna l'hymne national et on

Décès de M. Philidore Godbout

Le 16 mai est décédé à Notre-Dame-du-Rosaire, M. Philidore Godbout à l'âge de 74 ans et 9 mois. M. Godbout a succombé à une longue maladie.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Angéline Godbout, dix enfants Ernest, Eugène, Marie-Anna, Adrienne, Gabrielle, Pierre-Paul, J. Donat, Charles-Edouard, Georges-André, Fernande; ses belles-filles, Mme Ernest Godbout, (Laura Bolduc) Mme Eugène Godbout (Marie-Anne Proulx), Mme Pierre-Paul Godbout (Laurette Paradis), Mme J. Donat Godbout (Marie-Paule Girard) Mme Charles-Edouard Godbout (Liliane Gaudreau), Mme Georges-André Godbout (Cécile Bernard); ses gendres, MM. Gérard Côté Notre-Dame-du-Rosaire, Jean-Louis Gaudreau Jonquière, Damien Bernier St-Marcel, Joseph Bolduc et Palma Gaudreau Notre-Dame-du-Rosaire; ses petits-enfants, M. et Mme Jean-Paul Côté, Mlle Marie-Jeanne Côté, Philippe, Gérard, Juliette, Pierre et Michel Côté, M. et Mme Raymond Langevin, M. et Mme Henri-Louis Godbout, M. et Mme René Noël, M. et Mme Eddy Turcotte, Georges-Ernest Godbout, Gilles, Suzanne, Clément, Lisette, Eloi Godbout, Paul-Eugène, Rachel, Colette et Normande Godbout, Louise et Johanne Gaudreau, Carole, Côme, Francine et Gervais Bernier, Yves, Martin et Mario Bolduc, Ghislaine, Denise, Francine et Gaétan Godbout, Richard, Céline, Jocelyn et Micheline Godbout, Bernard et Lise Godbout, Rosanne, Vital et Martine Godbout, Serge et Réjean Gaudreau. Ses frères Anathalias et Georges Godbout, sa soeur Rosanna Godbout, ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Anathalias Godbout, M. Adéland Fortin, M.

et Mme Elzéar Bélanger, M. et Mme Alphonse Paradis, M. et Mme Onésiphore Leroux, Mme Adéland Godbout; ainsi que 5 arrière-petits-enfants; Gaétane Côté, Andrée Langevin, Ginette Godbout et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La levée du corps fut faite à la maison du défunt par M. le curé Alfred Thiboutot de Notre-Dame-du-Rosaire qui chanta le service assisté de MM. les abbés Sylvio Picard de Ste-Euphémie, Charles Dumais St-Paul, Gilbert Morin, vicaire de St-Paul.

Durant le service, la quête fut faite par MM. Henri Gaudreau et Adéland Labrecque. Les porteurs étaient MM. Ernest et Albert Collin, Wilfrid et Paul Bélanger, Georges Leroux et Maurice Godbout, tous neveux du défunt. Portait la croix M. Luc Godbout. La croix du Tiers-Ordre était portée par M. Jules Fournier suivi des membres du Tiers-Ordre. Une Couronne de fleurs était portée par Serge Gaudreau, petit-fils du défunt. Conduisaient le deuil: ses enfants et petits-enfants, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs. Plusieurs autres parents et amis dont M. et Mme Adjour Fontaine, M. et Mme Gérard Fontaine, M. et Mme Marcel Ruel de Buckland, Mme Léon Bernier, M. et Mme Maxime Bernier, M. et Mme Camille Bernier de St-Marcel, Mme Napoléon Therrien, Mme Israël Morin et Luc Lapointe de Ste-Euphémie et plusieurs citoyens de notre paroisse faisaient partie du cortège funèbre.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent transportés au cimetière de Notre-Dame-du-Rosaire et inhumés dans le terrain de la famille.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Marcel Ruelland de Montmagny.

Décès de Monsieur Albert Laurendeau de St-Jean-P.-Joli

Un citoyen très estimé de St-Jean Port-Joli, M. Albert Laurendeau, de Laurendeau & Frère, fabricants de portes et chassés, est décédé subitement à l'âge de 55 ans. Sa disparition plonge dans le deuil une famille qui jouit de la considération générale, tandis que St-Jean perd un citoyen dévoué à toutes les œuvres religieuses, économiques et nationales.

M. Laurendeau laisse pour le pleurer, son épouse, née Albertine Chouinard et dix enfants: Mme Roger Chamard (Françoise), de Ste-Foye; Mme Roland Dubé (Rita), de St-Jean; Mlle Suzanne Laurendeau, g. m. g.: Mme Lucien Gaudreault (Alberte), Paul-Josette, étu-

diante: Jean-Louis, Gilles, Jean-Marie et Thérèse; sa mère, Mme Amédée Laurendeau; son frère, M. Thaddée Laurendeau; ses soeurs: Mlle Albertine Laurendeau, Mme Alcide Blais (Alphonsine), de Thetford; Mme Philippe Caron (Adèle); Mme Georges-G. Caron (Yvonne), de St-Jean; Mme Georges Morneau (Adélie), de St-Jean et Mlle Jeanne Laurendeau, de Québec; ses gendres: MM. Roger Chamard, de Ste-Foye; Roland Dubé, de St-Jean; Lucien Gaudreault, de Montréal.

Le défunt laisse aussi des petits-enfants, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, cousins et cousines, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu le 16 mai dernier, en l'église de St-Jean Port-Joli.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie

est ma profession.

Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

3e Avenue — Tél.: 960

C. P. 1033

MONTMAGNY

SUN LIFE DU CANADA

Jeunes diplômés d'écoles supérieures

La Banque Royale vous propose un brillant avenir

VOYEZ LES POSSIBILITÉS EXCEPTIONNELLES QU'ELLE VOUS OFFRE:

1. La Banque Royale du Canada est, par ordre d'importance, la quatrième banque d'Amérique du Nord. Elle possède plus de 300 succursales et ne cesse d'en ouvrir d'autres. Au cours des cinq dernières années, elle a inauguré 133 succursales; chacune d'elles nécessite la nomination d'un gérant et offre ainsi de belles possibilités d'avancement pour les jeunes employés de la Banque Royale.
2. A la Banque Royale, point n'est besoin d'"influence" pour accéder à un poste de commande. Tous les membres de notre personnel dirigeant, à commencer par le président, ont débuté comme subalternes, au bas de l'échelle, dans l'une de nos petites succursales. Et chacun ne doit son avancement qu'à ses propres mérites.
3. La Banque Royale offre, à tous les membres de son personnel, des cours d'administration bancaire qu'ils étudient chez eux. Les candidats qui réussissent obtiennent rapidement de l'avancement.
4. Pour les jeunes gens qui veulent acquérir de l'expérience dans les opérations bancaires internationales, la Banque Royale du Canada a 82 succursales à l'étranger: à New-York, Londres, Paris, en Amérique Centrale et du Sud, à Cuba et aux Antilles.
5. Nous offrons un plan de retraite qui est parmi les plus généreux, ainsi qu'une assurance groupe, maladie et hospitalisation. Les cotisations des employés sont peu élevées.

Demandez à votre succursale un exemplaire de la brochure "Votre carrière dans la banque", ou écrivez à notre siège social pour en obtenir un.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

La plus grande banque du Canada

Succursale Montmagny: J.-L.-M. Furois, Gérant.

Wilfrid Leblanc
MARCHAND GENERAL



Nourriture de marque "QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.

35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY.



Inspection des divisions Ambulancières St-Jean

Mercredi, le 28 mai, avait lieu au Local des Scouts l'inspection annuelle des divisions masculine et féminine Ambulancières Saint-Jean de Montmagny, par le Commissaire provincial, M. E.-L. Michaud, de Montréal.

Cette inspection consiste en un examen de la tenue des livres et des connaissances théoriques et pratiques des membres dans le domaine du secourisme. L'inspection fut suivie de la distribution des certificats et médailles aux membres les plus méritants; deux médailles de long service (12 ans) ont été décernées à M. Marcellin Gamache, surintendant de la section masculine et officier de district et à M. Joseph Laurendeau, directeur ambulancier. Des actes de grâce ont été distribués à MM. Joseph Laurendeau, Réal Proulx et Pierre-Paul Gaudreau tandis que MM. Pierre Blanchet et René Lemieux recevaient des certificats de 10 ans en secourisme.

En 1956, la Brigade Ambulancière Saint-Jean de Montmagny avait obtenu le trophée Mignault, trophée qui est décerné chaque année à la brigade la plus méritante dans toute la province. Il est à noter aussi que la province de Québec groupe, dans ses différentes divisions plus de 3 000 membres actifs; les deux brigades de Montmagny sont formées respectivement de 17 membres pour la section masculine et 12, pour la section féminine.

Après l'inspection, une réception avait lieu au Club "Le Bûcheron".



Dans le creux de l'oreille

Les courses de chevaux de samedi soir à Québec, ont été favorables aux magnymontois, puisque deux propriétaires de notre ville ont triomphé lors des courses No 2 et No 8, "Trot Invitation". En effet, le cheval "Darn Sure" conduit par Yvon Gamache, appartenant à notre concitoyen M. Edgar Dallaire a rapporté \$400.00 à son propriétaire tandis que "Miss Titan", à Mme Maurice Tanguay, conduit par son père, M. J.-A. Verret, récoltait une somme de \$1000.00.

Devant l'énorme succès remporté par la nouvelle émission publique de CKBM: "COCKTAIL-DANSANT" le Trio Bob Paradis a été engagé pendant un mois pour chaque émission du vendredi. Une bonne surprise pour les amateurs de bonne musique de danse.

M. Lucien Blais s'est signalé en fin de semaine par un numéro de "claquettes" très au point. On nous a dit que Raymond Rhéaume était en train de travailler ferme pour faire lui aussi du "tap dance".

Le jeu de ailles automatique du "Bûcheron" est des plus divertissants et il enregistre toujours plus d'adeptes... le record est à 295 (300 la partie parfaite); il appartient à M. Clément Boulanger.

André Fournier a été à l'honneur la semaine dernière puisque nous disions à quel point il était à l'aise au volant d'un "Ed-el 58"... mais il paraît qu'il n'a pas apprécié cette attention délicate et le voilà qui monte sur ses grands chevaux pour se livrer aux calomnies les plus basses qu'il nous adresse sur trois petits bouts de papiers bleu. Pour satisfaire son gros appétit vengeur et pour ne pas le voir serfer les dents trop longtemps, nous les publions ci-après:

A propos du capot de la voiture, M. Vidoudez, question de mise au point, pourquoi ne pas dire aux lecteurs du "Creux de l'oreille", en toute franchise, que l'animateur de "Jazz-Panorama", était à la recherche de sonorité cabalistique et avec son inattention habituelle, pressant un bouton interdit aux jeunes, à notre grande surprise, le devant de la voiture faillit nous sauter au visage. Faudra donc toujours l'avoir à l'œil. Dorénavant nous saurons où se trouve sa place dans une voiture: s'imaginant tenir un bon tuyau sur un cheval, fait une en arrière!

À la piste de course de Québec, notre ami Michel mise maximum. C'était normal, mais à la ligne d'arrivée, ce n'était plus qu'un serpent cassé de partout. Fait tout de même avouer qu'il connaît bien les chevaux, n'est-ce pas?

Le grand animateur de "Cocktail-Dansant", nous demandait de "le dire à nos amis". Nous voulons bien, mais pas de la manière dont il nous le demandait: "Disez-le". J'avoue qu'il est plus difficile de le prononcer que de l'écrire. Vraiment c'est lapider la langue française. Tout de même nous ferons la correction et nous nous efforcerons de le "dire" à nos amis.

Vous me direz qu'André Fournier n'y gagne rien à jouer à ce petit jeu-là. Eh bien! Vous vous trompez, il fait ça pendant ses heures de bureau qui lui sont payées et bien payées!

Pour changer de genre d'oiseaux: parlons un peu de la magnifique cabane à oiseaux que M. Georges Fradette a construite à l'angle des rues Ste-Marie et St-Magloire. Elle est magnifique et vaut vraiment la peine d'être vue. C'est une façon originale de faire sa part pour la semaine de l'embellissement.

Les Lacordaires ont reçu la semaine dernière l'adhésion d'un nouveau membre assez inattendu... les remords vous font faire de ces choses!

Steven Guay qui "connaît admirablement bien les chevaux" (sic!) a gagné 65 cents, aux courses de Québec, samedi dernier... On n'ose pas dire: "Nos félicitations!"

Il paraît que dès que les plans définitifs seront acceptés, des soumissions seront demandées... et dès que les soumissions seront accordées, les travaux de construction du nouveau pont commenceront... Quant à vous dire quand, ça c'est pas à moi qu'il faut le demander!

Monsieur "50", de la brasserie Labatt, est dans les rues de Montmagny aujourd'hui, vendredi. A tous ceux qui l'auront reconnu: 50 cents. \$1.00 à ceux qui seront en possession d'une capsule "Labatt". M. "50" n'est nul autre que Jean Claveau, artiste de la télévision. Il aura fait des heureux, à Montmagny comme ailleurs.

M. Laurent Bêchard, de Montmagny, poursuit actuellement son voyage en Europe. Il est en ce moment en Suisse, à Lausanne plus précisément, où il a séjourné quelques jours et d'où il a adressé une carte à la rédaction de notre journal.

Les voyages de noces ont de ces surprises... témoin celui de Ti-Guy Blouin, pourtant terminé depuis quelque temps. En effet, Ti-Guy avait visité la ville "adorable et coquette" de St-Hyacinthe; or, il vient de recevoir un gracieux souvenir des autorités de cette ville hospitalière et charmante avec les touristes, un commandement de payer une amende de \$7.75 pour avoir mal stationné. Mais les "autorités responsables" sont pleines de délicatesse et de compréhension et elles offrent, si M. Blouin ne pouvait, par hasard pas payer (les voyages de noces coûtent cher!) d'aller passer un petit séjour gratuit de cinq jours à l'ombre dans les cellules communales... Ti-Guy a préféré ne pas y retourner.

Vérifiez votre voiture - Améliorez votre aptitude Prévenez les accidents

Les automobilistes doivent faire un effort considérable pour prévenir les accidents, améliorer leur aptitude au volant et faire vérifier leurs automobiles. Durant le mois de mai, la Ligue de Sécurité de la province de Québec demande la coopération des propriétaires de véhicules moteurs de les garder en bon état pour éviter bien des fracas.

"Il n'est pas nécessaire d'insister auprès des conducteurs intelligents et prudents pour leur faire comprendre que leur sécurité personnelle et celle des autres exigent de conduire une

voiture en bonne condition. Une simple petite déféctuosité sur un véhicule-moteur peut causer un accident très grave", rappelle M. Charles Desgroseilliers, Président Général de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

Cette campagne de sécurité routière a pour but d'éveiller l'apathie de l'automobiliste qui néglige de faire les réparations nécessaires à son véhicule-moteur et de créer dans l'esprit de chacun l'importance capitale de conduire une voiture automobile en bonne condition. Il ne faut oublier qu'une voiture en bon état... évite bien des fracas.

"La vie de milliers de Canadiens dépend de la condition d'une voiture si le chauffeur n'est pas prévoyant. Une voiture automobile sur cinq a besoin immédiatement d'une réparation mineure ou majeure", fait remarquer M. Charles Desgroseilliers, échevin de la Cité de Verdun. Le meilleur moyen de ne pas être pris au dépourvu par une panne mécanique est de faire vérifier la voiture par des mécaniciens d'expérience. C'est au propriétaire d'un véhicule-moteur à accepter sa responsabilité envers la sécurité publique et il aura fait sa large part en prévoyant et conduisant prudemment. Le succès de cette campagne dépend de la réponse de chaque propriétaire de véhicule-moteur. Faites aujourd'hui même, l'inspection de votre voiture - elle sera demain, votre protection.

CINEMA TACHE

Mer, Jeu, Ven, Sam. - 28, 29, 30, 31 mai.
DAVY CROCKETT ET LES PIRATES DE LA RIVIERE
 (Couleurs)
 Fess Parker, Buddy Ebsen

Dim, Lun, Mar. - 1, 2, 3 juin.
TORNADE
 (Couleurs)
 Yvonne de Carlo, Cornel Wilde

Mer, Jeu, Ven, Sam. - 4, 5, 6, 7 juin.
JOHNNY CONCHO
 (Français)
 Frank Sinatra, Phyllis Kirk

CINEMA LAFONTAINE

Sam, Dim, Lun. - 31 mai, 1, 2 juin.
PLANETE INTERDITE
 Walter Pidgeon, Ann Francis

CINEMASCOPE, ADM.: .68¢



LES ASTRES cette semaine

par le professeur
Vladimir Alexandre Khoporov

Semaine du 30 mai au 6 juin. Beaucoup d'heures heureuses dans le domaine sentimental. Quelques ennuis pécuniaires sans gravité.

H
O
R
O
S
C
O
P
E

CAPRICONE (22 décembre - 19 janvier) — Le destin est très favorable aux natifs de ce signe, mais il leur est conseillé de surveiller leur santé. Leurs projets sont en voie de réalisation sur le plan affectif et sur celui du travail. Quelques rentrées d'argent en perspective.

VERSEAU (20 janvier - 19 février) — Vous avez fait un grand effort pour mener à chef une affaire difficile. Vos efforts seront récompensés au-delà de vos espérances. Ne revenez pas sur la décision que vous avez prise, elle est, de toute évidence, la seule que vous pouviez prendre.

POISSONS (19 février - 20 mars) — La jalousie que vous éprouvez semble ne pas être justifiée. Lutte contre ce sentiment qui vous aigrir le caractère. Un fait nouveau vous aidera à résoudre un problème un peu compliqué, et vous devrez convenir que du point de vue affectif vous vous êtes trompé.

BELIER (21 mars - 20 avril) — Période bénéfique dans un domaine qui vous touche de près. Finies les querelles, tout s'arrangera selon vos désirs. Pécuniairement vous aurez une petite déception dans les derniers jours de la semaine. Il serait bon que vous révisiez votre comptabilité sans trop tarder.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) — Vous êtes lent à prendre une décision qui pourtant assurerait votre bonheur. Rien ne vous oblige à cette lenteur. Vos astres annoncent un grand bonheur car tout ce qui intéresse le secteur sentiments est très heureusement influencé. Votre santé s'améliorera.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) — On cherche à vous entraver dans votre travail, mais la personne qui veut vous ennuyer et qui se trouve dans votre entourage immédiat, n'y réussira pas si vous ne prêtez aucune attention à ses agissements. Elle renoncera de guerre lasse.

CANCER (21 juin - 22 juillet) — Votre ciel est lumineux sur le plan amour, profitez-en pour entamer les discussions concernant votre avenir. Votre état de santé est meilleur et vos affaires sont prospères. Une entrevue importante qui aura lieu en fin de huitaine vous sera d'un grand secours.

LION (23 juillet - 22 août) — Votre adversaire n'ayant pas réussi, malgré ses arguments massifs, à vous intimider, vous pouvez aller de l'avant sans craindre une récidive de sa part. La chance va venir, faites-lui bon accueil et essayez de ne plus la laisser échapper. Ayez confiance.

VIERGE (23 août - 22 septembre) — Semaine de grandes décisions, tant du point de vue affectif que du point de vue affaires. Une petite contrariété provenant d'une visite importune ne doit pas vous arrêter dans vos intentions. Allez tout droit au but, ne bifurquez sous aucun prétexte.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) — Vous serez très heureux durant toute cette semaine car vos affaires de coeur prendront une tournure très satisfaisante. Votre travail aura un petit fléchissement qui ne vous causera qu'un dérangement passager. Il n'y a aucune raison de vous affoler.

SCORPION (23 octobre - 23 novembre) — Si vous êtes décidé à changer de situation, il faut le faire tout de suite. Quelqu'un d'autre est sur l'affaire et vous avez toutes les chances d'être choisi. L'affaire semble bonne et vous y trouverez une activité qui vous conviendra parfaitement.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) — Une personne s'intéresse à vous et vous aidera à franchir une passe difficile. C'est probablement lors d'un voyage que vous la rencontrerez. Sentimentalement, tout marchera bien au cours de cette huitaine. On tient à vous et on vous le prouvera.



Des cours de journalisme pour les hebdomos à l'Université de Montréal

L'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, association à laquelle appartient notre journal, et l'Extension de l'Enseignement de l'Université de Montréal viennent d'organiser un cours abrégé de journalisme à l'intention du personnel de rédaction des hebdomadaires.

L'entente a été signée par le directeur de l'Extension de l'enseignant, M. Léon Lortie, et par les représentants de l'Association, M. Lucien Guertin, président et M. Aimé Gagné, président honoraire et président du comité des cours de journalisme. Sur cette photo, de gauche à droite, assis, M. Léon Lortie, M. Lucien Guertin, signant comme président de l'Association et M. Aimé Gagné. Debout, M. André Bachand, directeur des Relations extérieures de l'Université de Montréal; M. Yves Michaud, M. Raymond Diuville, membre du comité des cours et M.

Maurice Marquis, éditeur du "Courrier de Montmagny" et deuxième vice-président de l'Association.

Ces cours qui seront répartis sur une période de quatre ans, porteront sur des sujets d'ordre pratique et technique comme le français écrit, la rédaction de la nouvelle, la chronique en page d'un journal, la rubrique municipale, l'emploi de la photographie et aussi sur des sujets plus généraux comme la législation de la presse, la législation ouvrière, l'éthique professionnelle, le rôle des agences de publicité et leur fonctionnement, les journalistes et l'opinion publique, les grands organismes internationaux, les affaires publiques, le journalisme et la géographie et

les tendances de l'histoire mondiale actuelle.

Les cours auront lieu cette année, les jeudi, vendredi et samedi, 5, 6 et 7 juin, à l'Université de Montréal. Seuls pourront s'y inscrire les membres du personnel des journaux membres de l'Association des Hebdomadaires. Les journalistes inscrits logeront à la résidence des étudiants pendant la durée des cours.

L'Association des Hebdomadaires a créé une bourse qui permettra à un journaliste dévoué franco-américain, désigné par l'Alliance des journaux, de suivre ces cours. C'est là un hommage à la presse hebdomadaire d'expression française, si vivante et si combattive de la Nouvelle-Angleterre.

CAP ST-IGNACE

DECES

—Au couvent de Cap St-Ignace est décédé à l'âge de 67 ans, Mlle Antoinette Côté, fille de feu le Dr Valère Côté et de feu dame Olympe Lapierre. Ses funérailles eurent lieu le 22 mai. La défunte laisse dans le deuil, une soeur, Mlle Adèle Côté.

—A Giffard, est décédé le 23 mai, à l'âge de 53 ans, M. Sylva Gaudreau, époux de Dame Fernande Guimond. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, ses fils: MM. Jean-Yves, André, Gilles, Raymond, Fernand; une fille, Françoise. Ses soeurs, Mme Noël Ouellet (Aurore), Mme Arthur Coulombe (Rose-Anna), de Cap St-Ignace; Mlle Blanche-Eva Gaudreau, de Québec; un frère, M. Hector Gaudreau, de Montréal.

—A Westbrooke, Maine, est décédé à l'âge de 64 ans, M. Omer Méthot. Le défunt laisse dans le deuil, deux frères: M. Joseph Méthot, de Cap St-Ignace et M. Eutrope Méthot, de Montmagny; une soeur, Mme Ludger Belleau (Emma), de Cap St-Ignace.

A ces familles qu'un deuil afflige, nous offrons nos sincères condoléances.

DE RETOUR
—M. et Mme Antonio Ber-

(Suite à la page 12)

une Dow?

D'accord!

Quand un ami visite un ami, qu'est-ce qu'il lui apporte? ... de la Dow!

Emportez-en à la maison

SEULE LA BIÈRE DOW EST CLIMATISÉE

ATTENTION

— SPECIAL —

Set de salon, 3 morceaux, à partir de \$129.00
Fauteuil berçant ... \$ 37.00
Acheter vos meubles directement du manufacturier.

Les Ateliers Mercier, Enr.

82, rue Ste-Brigitte MONTMAGNY Tél.: 535

PROGRAMMES CKBM

a l'affiche de

LUNDI au VENDREDI
(De 7 h. a.m. à 11 h. p.m.)

7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives
8.00 a.m.—Radio-journal
8.10 a.m.—En déjeunant
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Conseils pratiques.
8.35 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Saviez-vous que ?
9.35 a.m.—Chanteurs populaires
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—L'Épave.
10.05 a.m.—La Bonne Aventure.
10.30 a.m.—Le Mauvais Partage.
10.45 a.m.—Nos Vedettes Canadiennes.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Potinons
11.30 a.m.—Pour vous, Mesdames
11.35 a.m.—Potinons.
12.00 a.m.—Angelus
12.05 p.m.—A l'heure du dîner.
12.15 p.m.—RADIO JOURNAL.
12.25 p.m.—Nouvelles sportives
12.30 p.m.—Nouvelles électorales
12.35 p.m.—A l'heure du dîner
12.55 p.m.—Nouvelles.
1.00 p.m.—Rencontrez vos artistes.
1.30 p.m.—Musical.
1.40 p.m.—Intermède musical.
1.45 p.m.—Musical.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Promenade.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Le Palmarès des Succès Américains.

LUNDI - MERCREDI
1.00 p.m.—Folklore Can. et Amér.
LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
8.00 p.m.—Peux par Deux.
9.00 a.m.—Nouveautés.
9.00 p.m.—Le Hit Parade de...

MARDI
1.00 p.m.—Jazz Panorama

JEUDI
1.00 p.m.—Paris Star Time

VENDREDI

1.00 p.m.—Folklore canad. et amér.
1.30 p.m.—En vedette aujourd'hui.
1.45 p.m.—Musical.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Avis de naissance
4.03 p.m.—Musique à votre choix
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
6.00 p.m.—Retour à la maison.
6.15 p.m.—Prudence et Sécurité.
6.20 p.m.—Retour à la Maison.
6.28 p.m.—Manchettes sportives.
6.30 p.m.—Chronique du spectacle.
6.45 p.m.—Aujourd'hui.
6.00—p.m. Divertissement.
6.15—p.m. Radio-Journal.
6.29—p.m. Nouvelles sportives.
6.25—p.m. Situation de la bourse.
6.30 p.m.—Le hockey en revue.
6.35 p.m.—Étoiles de la chansonnette.
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—L'Épave
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Le Mauvais Partage
7.50 p.m.—Nouvelles commentées
7.55 p.m.—Nouvelles
8.00 p.m.—Pour tous les goûts.
8.55 p.m.—Nouvelles
9.00 p.m.—Musique de danse
9.55 p.m.—Nouvelles.
10.00 p.m.—Musique de danse
10.45 p.m.—Résumé des nouvelles
10.55 p.m.—Nouvelles sportives
11.00 p.m.—Fin des émissions.

SAMEDI
(De 7 h. a.m. à 11 h. p.m.)
7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.55 a.m.—Nouvelles.

8.00 a.m.—Au Coeur Marial du Canada.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Sous l'inspiration du moment
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—Les Succès français de la semaine.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Album musical des jeunes.
11.30 a.m.—Nouvelles locales.
11.40 a.m.—La vie en chantant.
12.00 p.m.—Angelus.
12.05 p.m.—A l'heure du dîner.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL
12.25 p.m.—Nouvelles sportives
12.30 p.m.—Nouvelles électorales
12.35 p.m.—A l'heure du dîner
12.55 p.m.—Nouvelles.
1.00 p.m.—Rencontrez vos artistes.
1.30 p.m.—Musical.
1.40 p.m.—Intermède musical.
1.45 p.m.—Musical.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Promenade.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Le Palmarès des Succès Américains.
6.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Le Hockey en Revue.
6.35 p.m.—Le Palmarès des Succès Américains.
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
7.30 p.m.—Le quart d'heure de Ste-Anne.
7.45 p.m.—A votre santé.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Echos de France
8.30 p.m.—Le bon vieux temps
8.55 p.m.—Nouvelles
9.00 p.m.—Musique de danse
9.55 p.m.—Nouvelles
10.00 p.m.—Musique de danse
10.45 p.m.—Résumé des nouvelles
10.55 p.m.—Nouvelles sportives
11.00 p.m.—Fin des émissions.

DIMANCHE

(De 9 h. a.m. à 11 h. p.m.)
9.00 a.m.—Ouverture.
9.05 a.m.—Nouvelles.
9.10 a.m.—Matinée du Dimanche.
9.30 a.m.—Messe de l'église St-Thomas. (Irradiation).
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Clavier Magique.
11.15 a.m.—Chronique Mariale.
11.30 a.m.—Sur les Champs Élysées.
12.00 a.m.—Angelus.
12.05 p.m.—En dinant.
12.15 p.m.—Radio-Journal.
12.25 p.m.—Présentation musicale.
12.30 p.m.—Sélections Populaire.
1.00 p.m.—Programme Guy Lombardo.
1.30 p.m.—Les Succès de la Semaine.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Comédie Musicale.
2.30 p.m.—Opéra Populaire.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musical du Dimanche.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—En Avant la Musique.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Nos Missions sur les ondes.
5.15 p.m.—Chansonnettes.
5.30 p.m.—Nous entendions jadis.
5.55 p.m.—Nouvelles.
6.00 p.m.—Spectacle Perry Como.

(Suite à la page 12)

"LE VIEUX QUEBEC"

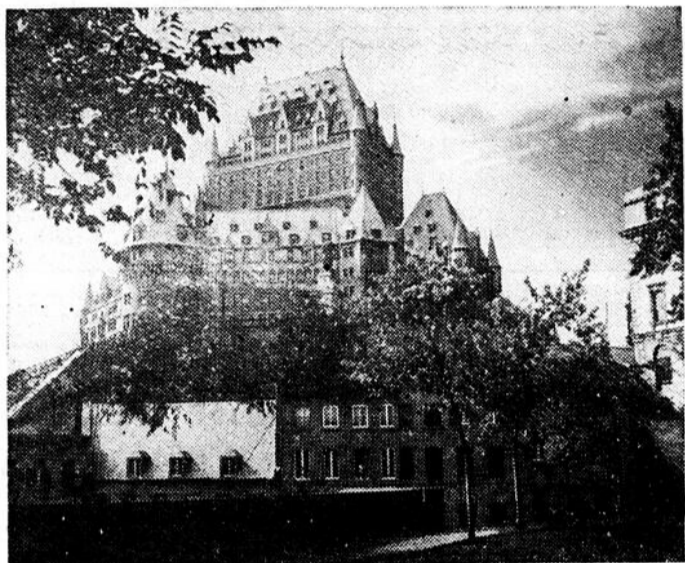
Le 3 juillet 1608, Samuel de Champlain établissait au pied du cap Diamant les bases d'une ville qui allait devenir le berceau de la civilisation française en Amérique.

Les Québécois d'aujourd'hui ne manqueront pas de célébrer fastueusement le 350e anniversaire de la fondation de leur ville.

Dans le but d'associer toute la population canadienne aux manifestations qui marqueront cette date historique, Radio-Canada présentera aux téléspectateurs, à compter du lundi 2

Les téléspectateurs se rendront compte, au cours de cette série, que la devise de Samuel de Champlain a été appliquée à la lettre depuis 1608. "Don de Dieu feray valoir" disait Champlain en parlant de son bateau. Tout comme ce dernier, la ville que le navigateur français a fondée a été admirablement mise en valeur au cours de ses trois siècles et demi d'existence.

Le réalisateur attiré de la série Le Vieux Québec sera Robert Séguin. L'émission de CFCM-TV, à Québec.



Le Château Frontenac qu'on aperçoit sur cette photo est un des monuments les plus imposants de Québec. Point de mire de tous les touristes, sorte de symbole de la Vieille Capitale, il nous sera montré... plusieurs reprises au cours des émissions de la nouvelle série Le Vieux Québec, dont la première prendra l'affiche à la télévision, lundi, 2 juin, à 10 h. 30 du soir. Animée par Gérard Morisset, conservateur du Musée de la province de Québec, cette série qui se poursuivra jusqu'au 21 juillet, fera connaître au grand public les divers visages de Québec, qui célèbre cette année le 350e anniversaire de sa fondation.

juin, à 10 h 30 du soir, et jusqu'au lundi 21 juillet, une série de huit émissions intitulée Le Vieux Québec.

Animé par Gérard Morisset, conservateur du Musée de la province de Québec, ce programme, abondamment illustré de prises de vue et de documents inédits, évoquera les aspects les plus intéressants de la vie historique ou artistique de la Vieille Capitale.

Les causeries de Gérard Morisset permettront aux téléspectateurs de faire un tour d'horizon de la ville de Québec, depuis ses origines jusqu'à nos

"Le coin du 1490"

Rebonjour, Nous revoici toujours à notre rendez-vous hebdomadaire, où nous causons de choses et d'autres ayant trait à la vie artistique radiophonique à peu près sous toutes ses formes.

Peut-être que quelques uns des auditeurs de CKBM aiment réentendre les succès du "Hit Parade". Eh! bien à cet effet, Jean Morin produit et réalise une émission dans ce sens, il s'agit du "Hit Parade". Au cours de ce programme, vous entendez les dix premières pièces au palmarès des succès américains, entre les années 1947 à 1957. Il est parfois intéressant d'écouter ces refrains qui ont peut-être marqué des moments de joie ou de bonheur. Pour l'écouter; tous les mardis, jeudis et samedis de 9.00 à 9.30 heures.

Par ailleurs, tous les lundis, mercredis et vendredis à 9.30, Jean-Noël Tremblay vous présente "Nouveautés", émission consacrée à une première audition des nouveaux enregistrements.

Pour tous les amateurs de musique et chant folkloriques, CKBM présente tous les dimanches à 4.00 heures et le mercredi soir à 8.00 heures, "En Avant la Musique". Cette émission est entièrement réalisée avec des artistes locaux et de la région. Dans le même ordre d'idées il y a aussi les lundis, mercredis et vendredis à 1.00 heures "Folklore Canadien et Américain" au cours duquel on vous présente des artistes connus et moins connus qui se spécialisent dans le genre "Western". On peut y entendre nos artistes folkloriques canadiens et aussi ceux de l'autre côté de la frontière...

Sur cette note de "Western", nous vous donnons le bonjour et nous vous invitons à nous relire la semaine prochaine à la même page.

"GUY le CKBMois"

A JAZZ PANORAMA

Quelques grands solistes du jazz actuel

Le jazz n'a pas encore jusqu'ici — même aux Etats-Unis — obtenu la place qu'il mérite à la télévision. Pourtant, le 8 décembre dernier aux studios de CBS, à New York se déroulait l'un des meilleurs concerts jamais enregistrés dans un studio. C'était un samedi après-midi et le programme s'intitulait "The Sound of Jazz", c'est-à-dire quelque chose qu'on peut rendre en français par "Ce qui résonne du Jazz".

Comme rarement on l'avait fait jusqu'ici, on put alors prendre sur le vif une véritable jam-session. On ne s'était pas perdu en préparations et en explications techniques. On avait dit aux musiciens; "installez-vous à votre aise et jouez! Quand vous vous sentirez en forme, faites signe aux caméraman et aux techniciens et on commencera!" C'est ce qui fut fait. Le résultat est merveilleux. On a obtenu une musique absolument décontractée, pleine de swing et pétillante d'imagination. L'essence même du jazz, quoi! Cette session réunit les plus grands noms du "middle-jazz", c'est-à-dire des musiciens contemporains qui restent "classiques": Henry Red Allen, Count Basie, Cole-

man Hawkins, Rex Stewart, Joe Jones, Vick Dickenson, Dickie Wells, Lester Young, Billie Holiday, Ben Webster, Danny Barker, Harry Carney, Emmet Berry, Joe Newman et James Rushing. Tous ces musiciens improvisent en de longs solos sur d'anciens thèmes; ils font preuve d'une cohésion remarquable.

En prenant Jazz-Panorama, mardi prochain, à 1 heure, à votre poste CKBM, vous saisissez vraiment ce qu'est le "Sound of Jazz" et vous aimerez davantage encore cette musique qui passe par le coeur, avant de passer par la tête.

M. V.

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny.

E. Gendreau, Enr.
Téléphones :
Rés.: 687-W — Atelier : 845
10, Blvd Louise,
MONTMAGNY

Toujours en main :
VENEER, toutes épaisseurs,
toutes dimensions, ARBORIAE, MASONITE, DONACONNA, MOULURES. Bois brut ou préparé.

CFCM-TV canal 4 Québec

SAMEDI, 31 MAI

9.00 a.m.—Mire et musique.
10.00 a.m.—Domino.
11.00 a.m.—Fon Fon.
2.30 p.m.—Mire et musique.
3.30 p.m.—Le roman de la science.
4.00 p.m.—Long métrage.
5.30 p.m.—Oncle Benoît.
6.00 p.m.—La vie sportive.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Les voyageurs du Père Ambroise.
7.00 p.m.—Manchettes internationales
7.05 p.m.—Nouvelles locales
7.15 p.m.—Golf.
7.30 p.m.—Champlain parmi nous.
7.45 p.m.—Cinéma nouvelles
8.00 p.m.—Congrès libéral provincial.
8.30 p.m.—Chacun son métier
9.00 p.m.—Long métrage.
10.30 p.m.—Film.
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.30 p.m.—Long métrage.
1.00 a.m.—Fin des émissions

DIMANCHE, 1er JUIN

10.00 a.m.—Grand-Messe.
8.00 p.m.—Mire et musique.
4.00 p.m.—Les travaux et les jours.
4.30 p.m.—L'Heure des Quilles.
5.30 p.m.—Le dernier des Mohicans.
6.00 p.m.—Disneyland.
7.00 p.m.—Questions et défis.
7.30 p.m.—La clé des champs.
8.00 p.m.—Musie Hall.
9.00 p.m.—Faites vos jeux.
9.30 p.m.—Théâtre populaire.
"Deux douzaines de roses".
10.30 p.m.—Point de mire.
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.30 p.m.—Sonorama.
12.00 p.m.—Fin des émissions.

LUNDI, 2 JUIN

2.15 p.m.—Mire et musique.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boîte à surprise
5.30 p.m.—Sang et or.
6.00 p.m.—Guiznel et Barbarin.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.

7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Tribune Libre.
7.45 p.m.—Roi et Robert
8.00 p.m.—Les Belles Histoires.
8.30 p.m.—La Rigolade
9.00 p.m.—Porte Ouverte.
9.30 p.m.—Saviez-vous voyageur ?
10.00 p.m.—Le Théâtre Colgate.
10.30 p.m.—Le vieux Québec.
11.30 p.m.—Téléjournal.
11.40 p.m.—Nouvelles sportives.
11.45 p.m.—Cinéfeuilleton.
12.00 p.m.—Fin des émissions.

MARDI, 3 JUIN

2.15 p.m.—Mire et musique.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boîte à surprise.
5.30 p.m.—Pépinot.
6.00 p.m.—Le club des autographes.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La Météo.
7.15 p.m.—L'homme à la moto.
7.45 p.m.—Par le trou de la serrure
8.00 p.m.—Soirée de chez nous.
8.30 p.m.—Quatuor
"Quand nous serons à la Manouan."
9.00 p.m.—C'est la vie.
9.30 p.m.—Au p'tit café.
10.00 p.m.—Chasse au Crime.
10.30 p.m.—Rendez-vous avec...
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.30 p.m.—Fin des émissions.

MERCREDI, 4 JUIN

2.00 p.m.—Mire et musique
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boîte à surprises
5.30 p.m.—Opération Mystère.
6.00 p.m.—La vie qui bat.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Court métrage.
7.45 p.m.—Les Collégiens Troubadours.
8.00 p.m.—Le point d'interrogation.

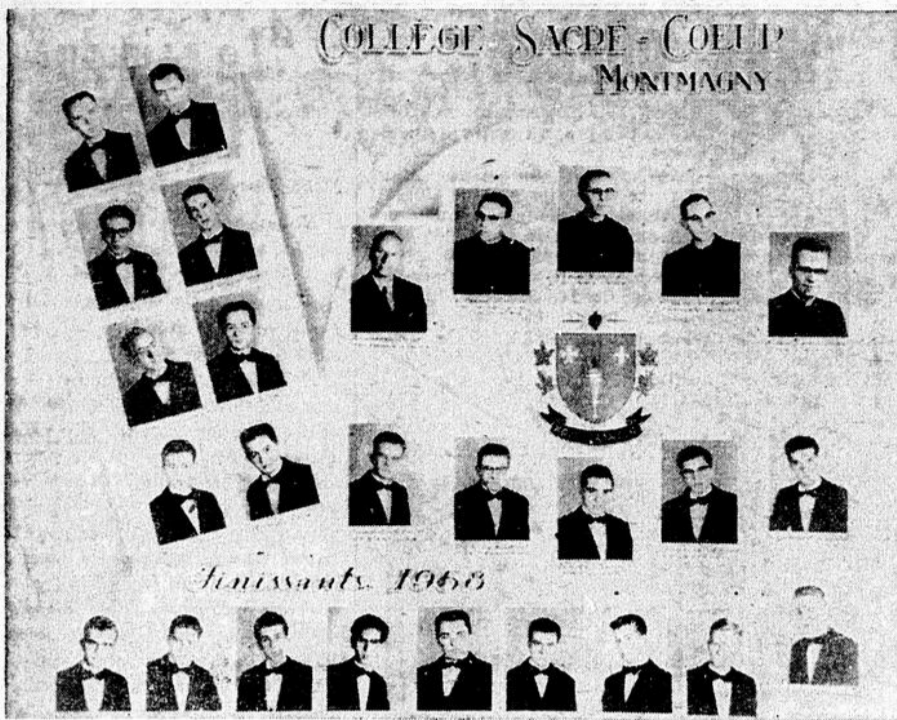
8.30 p.m.—Quand Paris reçoit Paris.
9.00 p.m.—Pays et merveilles.
9.30 p.m.—La Pension Velder.
10.00 p.m.—La lutte.
11.00 p.m.—Télé-Journal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.20 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.35 p.m.—Fin des émissions.

JEUDI, 5 JUIN

2.15 p.m.—Mire et Musique.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boîte à surprises
5.30 p.m.—Rin tin tin
6.00 p.m.—En forme.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—L'hebdomadaire sportif.
7.30 p.m.—Court métrage.
7.45 p.m.—Toi et moi
8.00 p.m.—Cap aux Sorciers.
8.30 p.m.—Au Chenal du Moine.
9.00 p.m.—Rendez-vous avec Michèle
9.30 p.m.—La couronne d'or
10.00 p.m.—Histoire d'amour
10.30 p.m.—Les idées en marche
11.00 p.m.—Télé-journal
11.10 p.m.—Nouvelles sportives
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.30 p.m.—Fin des émissions.

VENDREDI, 6 JUIN

2.15 p.m.—Mire et Musique.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boîte à surprises.
5.30 p.m.—Le trèfle à 4 feuilles
6.00 p.m.—Sur place.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Clinique du Coeur.
7.45 p.m.—Pour elle
8.00 p.m.—Sherlock Holmes.
8.30 p.m.—Quiz Variétés.
9.00 p.m.—Aventures.
9.30 p.m.—Le Théâtre des Étoiles.
10.00 p.m.—A coeur ouvert.
10.30 p.m.—Affaires de famille.
11.00 p.m.—Télé-journal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.20 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.35 p.m.—Long métrage.
1.05 a.m.—Fin des émissions.



Collation des diplômes aux finissants du Collège S.-Coeur de Montmagny

22 finissants ont terminé leur cours secondaire scientifique au Collège Sacré-Coeur de Montmagny. Sur cette mosaïque, nous remarquons dans le cercle, en haut de gauche à droite: M. Jos. Georges Boulet, professeur d'anglais; Rév. Frère Amans, s.c., assistant-directeur et titulaire; Rév. Frère Similien, s.c., Directeur; Rév. Frère Joseph-Eugène s.c., professeur de sciences et de français; M. l'abbé Sarto Lord, professeur de religion; en bas du cercle, de gauche à droite MM. Armand Morin, conseiller; Syd Leblanc, vice-président; Gilles Briand, président; Gabriel Larsen, secrétaire; Louis-Raymond Bouanger, conseiller. Dans le rectangle de gauche: MM. Jean-Guy Toussaint, Gilles Boisclair, Donald Côté, Gérard Vaillancourt, Philippe Chouinard, Marcel Côté, Clément Tremblay, Marcel Côté. Au bas de la photo, ordre habituel: MM. Marcel Pelletier, Jean-Claude Tremblay, Paul-Ernest Poulin, Pascal Nicole, Jean-Paul Mercier, Léopold Bélanger, Jacques Rousseau, Jacques Boulet, René Blais. La cérémonie de la collation des diplômes a lieu ce soir à huit heures à la salle de l'Ecole Beaubien.



Le Dr R. E. Heartz, président et membre du conseil de la Shawinigan Engineering Company Limited, s'est vu décorer (vendredi, 23 mai) par l'Engineering Institute of Canada la médaille Julian C. Smith pour son apport au développement du Canada. Cette médaille, l'une des distinctions les plus élevées que confère l'Institut, a été présentée au Dr Heartz à l'occasion de la 72^e réunion annuelle de la société, qui s'est tenue au Château Frontenac de Québec. Le Dr Heartz participe à l'activité de l'Institut depuis plusieurs années et il a rempli successivement plusieurs charges, y compris la présidence en 1955-56.

TOUJOURS LA CIRCULATION...

Education de la jeunesse

C'est pas l'éducation de la jeunesse que nous parviendrons à enrayer le nombre croissant des accidents de la circulation dans les villes et sur les grandes routes, déclare M. Roger Lemyre, O.B.E. président de l'Association des Chefs de la Police de la Province, en marge du Road-e-o provincial qui doit avoir lieu le 31 mai prochain, sous les auspices du Jeune Commerce de la Province.

Le Chef Lemyre se demande s'il est un peu tard pour tenter d'éduquer ces automobilistes qui conduisent depuis plusieurs années et qui n'ont pas encore appris à respecter les règlements de la circulation. Il peut sembler difficile d'enseigner à bien faire à ceux qui ne veulent pas apprendre ou de donner de l'habileté à ceux qui ont dépassé l'âge d'en acquérir. Il faut s'en remettre à la jeunesse d'aujourd'hui pour la sécurité routière.

M. Lemyre félicite le Jeune Commerce de la Province et toutes les chambres qui ont organisé des Road-e-o locaux. Il félicite également la Compagnie Imperial Oil, qui défraye toutes les dépenses du Road-e-o provincial permettant ainsi aux jeunes automobilistes de toutes les régions de la province de venir concourir à Loretteville sans qu'il leur en coûte un sou et de tenter leur chance de gagner un prix Esso pour ensuite participer au concours national qui aura lieu à Medicine Hat un peu plus tard.

Le Jeune Commerce fait une belle oeuvre de civisme et mérite l'encouragement de toute la population dans ses efforts pour rendre moins dangereux l'usage de nos routes, dit M. Lemyre.

Une nouvelle ligne...

(Suite de la 1ère page)

ka et Témiscouata où l'économie est queique peu stagnante, la consommation par client n'est que la moitié de la moyenne par client, dans le territoire total de la compagnie. En raison de ces facteurs, Québec Power a dû nécessairement se montrer économe dans ses immobilisations, gardant bien toujours en mémoire que la prospérité d'une utilité publique est invariablement proportionnelle à celle de ses abonnés.

Le coût de la nouvelle ligne est évalué à \$400.000. Ce capital investi servira non seulement à augmenter la capacité électrique de la Rive Sud d'environ 60.000 H.P., mais assurera aussi à notre région un service constant et une capacité nécessaire à toute expansion industrielle. En octobre, le réseau de la Rive Sud possèdera donc une double attache au réseau provincial lui conférant une plus grande stabilité ainsi que davantage de flexibilité en cas d'interruptions sur l'une ou l'autre ligne.

M. J. P. Côté devait conclure en déclarant: "Lénine disait que la force de la Russie serait le communisme et l'électricité. Je crois que nous pouvons affirmer que les forces de notre pays sont la liberté de ses citoyens et l'électricité."

M. V.

Une 2e bénédiction des autos à Notre-Dame-du-Cap, le 8 juin

Vu le nombre grandissant d'automobilistes qui tiennent à mettre leurs voyages de la belle saison, sous la protection de leur céleste Mère, la B. V. Marie, une deuxième cérémonie solennelle de BENEDICTION DES AUTOMOBILES aura lieu le dimanche, 8 juin, au Sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine. La cérémonie commencera à 2 h. 30 de l'après-midi au pied de la Statue miraculeuse de Notre-Dame du Cap; plusieurs prêtres se disperseront sur les différents ter-

raîns de stationnement pour bénir individuellement chaque voiture-automobile.

CEDULE Ligue Junior de Balle-Molle

- Jeu. 29 mai
Légion Can. vs Bûcheron Jr
- Mardi, 3 juin
Bel-Air vs Scies McCulloch
- Jeu. 5 juin
Bûcheron Jr vs Légion Can.
- Mardi, 10 juin
Légion Can. vs R. Bel-Air
- Jeu. 12 juin
S. McCulloch vs Bûcheron Jr
- Mardi, 17 juin
Bel-Air vs Scies McCulloch
- Jeu. 19 juin
Légion Can. vs Bûcheron Jr
- Mardi, 24 juin
S. McCulloch vs Légion Can.
- Jeu. 26 juin
Bûcheron Jr vs R. Bel-Air
- Mardi, 1er juillet
R. Bel-Air vs Légion Can.
- Jeu. 3 juillet
S. McCulloch vs Bûcheron Jr
- Mardi, 8 juillet
Légion Can. vs S. McCulloch
- Jeu. 10 juillet
R. Bel-Air vs Bûcheron Jr
- Mardi, 15 juillet
Bûcheron Jr vs S. McCulloch
- Jeu. 17 juillet
R. Bel-Air vs Légion Can.
- Mardi, 22 juillet
Scies McCulloch vs Bel-Air
- Jeu. 24 juillet
Bûcheron Jr vs Légion Can.
- Mardi, 29 juillet
Légion Can. vs S. McCulloch
- Jeu. 31 juillet
Bûcheron Jr vs R. Bel-Air
- Mardi, 5 août
Légion Can. vs R. Bel-Air
- Jeu. 7 août
Bûcheron Jr vs S. McCulloch
- Mardi, 12 août
S. McCulloch vs Légion Can.
- Jeu. 14 août
R. Bel-Air vs Bûcheron Jr
- Mardi, 19 août
Scies McCulloch vs Bel-Air

Seagram's Kings Plate * Seagram's V.O. * Seagram's Golden Gin

Servez Seagram

en toute confiance

Seagram's "83"

Vous pourrez admirer le paysage... et faire d'agréables voyages



en payant moins cher que vous ne le pensez

dans les VOITURES ORDINAIRES

du CN

C'EST ÉCONOMIQUE ET TRÈS AVANTAGEUX!

- Grandes fenêtres panoramiques — sièges confortables à dossiers inclinables
- Voitures climatisées
- Départ et arrivée dans le centre de la ville
- Désagréments de la circulation évités

Pourquoi vous imposer les ennuis de la circulation et du mauvais temps, le trac des projets sans cesse remis? Dans les voitures modernes et confortables du Canadien National, vous ferez un voyage agréable et reposant et admirerez, à travers de larges fenêtres, les magnifiques paysages qui se dérouleront sous vos yeux. Vous arriverez bien reposé à destination et, si vous le désirez, une voiture de location vous attendra pour vous permettre de visiter les lieux d'intérêt.

CONNAISSEZ MIEUX
LE CANADA



Pour tous renseignements et locations, adressez-vous à votre représentant local du Canadien National.

PRENEZ LES
VOITURES ORDINAIRES
À FENÊTRES
PANORAMIQUES

CN

1087

← Trans-Canada →

Rue Ste-Brigitte

Bureau
des Licences

de l'Année

☐

☒

rue Bernatchez

Rue St-Magloire

VEUILLEZ PRENDRE NOTE
LE BUREAU DES LICENCES
DE VEHICULES-MOTEURS
est maintenant situé sur
LA RUE BERNATCHEZ

Monsieur "50" aux Editions Marquis

Ce matin, vendredi, les employés des Editions Marquis ont eu la bonne surprise de recevoir la visite de "Monsieur Cinquante", le sympathique délégué de la brasserie Labatt. Chaque année, "Monsieur 50" réserve de ses instants pour les Editions Marquis où il aime essayer les machines d'imprimerie. Cette année n'a pas fait exception à la règle, et le personnage n'a pas changé puisqu'il est toujours incarné par Jean Claveau, un artiste que vous avez déjà pu admirer à plusieurs reprises à la télévision.

Malheureusement pour M. 50, les employés étaient au courant de sa visite... même s'ils ne l'attendaient que pour l'après-midi, ils n'en avaient pas moins chacun une capsule de bière Labatt. C'est dire que le pauvre homme était presque ruiné après son passage aux ateliers et dans les bureaux. Son humeur n'en paraissait heureusement pas affectée outre mesure et c'est gaiement qu'il s'en est allé en nous disant: "A l'année prochaine!"

"Monsieur 50" était accompagné de M. Pierre Prévost, des relations extérieures de la brasserie Labatt, et de M. Yvon Sanson, agent Labatt, à Lévis.

A noter que Jean Claveau (alias "Monsieur Cinquante") participera ce soir à l'émission "Quiz-Variété", de CFCM-TV, à Québec, à 8 h. 30.



Air Canada réalise un bénéfice en 1957

Le rapport annuel d'Air Canada déposé aujourd'hui aux Communes par le ministre des Transports, l'hon. Georges Hees, établit que les affaires de la compagnie se sont sensiblement accrues à tous les points de vue en 1957.

L'exercice s'est soldé par un excédent de \$404,674,674.00. C'est la septième année consécutive qu'Air Canada réalise des bénéfices.

Les revenus nets se sont élevés à \$104,396,000.00 soit 15 p. 100 de plus que l'année précédente. Le président de l'entreprise, H. G. R. McGregor, fait cependant observer dans le rapport que ce pourcentage est le

résultat final d'une augmentation de 20 p. 100 durant le premier semestre et de seulement 11 p. 100 durant le second en regard des périodes correspondantes de 1956.

En dépit du contrôle le plus strict, les dépenses d'exploitation se sont accrues au cours de l'année. Elles se sont élevées de 16 p. 100, ce que l'on attribue à une hausse des salaires, à une augmentation du tarif d'atterrissage au Canada et au Royaume-Uni, à un accroissement du prix moyen du carburant d'aviation et à une taxe de deux cents le gallon sur tout le carburant chargé en Ontario.

Aux fêtes de Champlain

Les Fêtes de Champlain marquant le 350ème anniversaire de la fondation de Québec permettront la réalisation de deux grands défilés qui prendront l'allure de véritables pageants ambulants.

Près de 200 figurants participent à ces deux parades de chars allégoriques. Tous seront costumés selon la mode en vigueur au temps de Samuel de Champlain.

Actuellement, au-delà d'une centaine de ces costumes sont

confectionnés. Les autres le seront d'ici le début de la grande quinzaine historique, le 21 juin prochain.

On a pris soin de ne rien ménager afin d'assurer à ces deux grands spectacles patriotiques la couleur et la signification précise qu'ils se doivent de refléter. Voilà pourquoi la confection des 200 costumes a été confiée à deux personnes expertes, Mesdames Madeleine Doyon-Ferland et Andréa Cadet-Roy.

MONTMAGNY TIRE SHOP

RUE ST-IGNACE TEL.: 202

Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Silent Traction Rib.

Vulgarisation — Ressemelage

Vente de pneus usagés de toutes grandeurs

Pontiac a votre numéro!

8

SÉRIES

Pathfinder, Strato-Chief, Laurentian, Safari, Chieftain, Super Chief, Star Chief et Bonneville.

6

TRANSMISSIONS

TROIS "SYNCHRO-MESH" Chacune convenant au modèle de votre choix.
TROIS AUTOMATIQUES* "POWERGLIDE" "TURBOGLIDE" SUPER "HYDRA-MATIC"

12

MOTEURS

Le 6-cylindres le plus puissant au Canada et le plus grand choix de V8.

30

MODÈLES

Voici une gamme qui ne laisse rien à désirer: sedans, toits rigides, station wagons, décapotables... Pontiac les a tous et davantage.

2

SUSPENSIONS

SUSPENSION "QUADRA-POISE" Ressorts à boudins aux quatre roues, sans supplément.
SUSPENSION "EVER-LEVEL" à COUSSIN D'AIR* La suspension la plus confortable sur la route.

10

SEDANS

Quel que soit le prix que vous voulez payer, Pontiac vous offre le sedan qui vous convient parfaitement. Quatre 2-portes et six 4-portes — tous admirablement carrossés pour Pontiac par Fisher.

3

RADIOS*

De luxe, à boutons-poussoirs Vous permettant de choisir automatiquement vos postes préférés.
Autoradio "Wonder Bar" Une bande sélective qui syntonise le poste clair le plus près.
Radio "Sportable" Excellent appareil qui peut aussi servir de radio portatif à batteries.

10

TOITS RIGIDES

Pour les jeunes et ceux qui veulent le rester... quatre sedans sport 4-portes et six coupés sport 2-portes, y compris les luxueux coupés sport Parisienne et Bonneville.

7

STATION WAGONS

Si vous aimez mieux les station wagons, Pontiac vous offre des 2-portes et des 4-portes, avec capacité de six ou de neuf occupants... et un plus grand espace à bagages.

3

DÉCAPOTABLES

PARISIENNE — Voici le comble du luxe dans la classe des voitures de bas prix.
CHIEFTAIN — Une voiture vraiment hors de pair... une décapotable de grande classe.
BONNEVILLE — En fait d'apparence, de luxe, de performance, aucune autre auto ne lui ressemble!

et c'est la routière ^{*Moyennant supplément}
No 1 du Canada
PONTIAC

PASSEZ CHEZ LE DÉPOSITAIRE PONTIAC DE VOTRE LOCALITÉ

Ne manquez pas Porte Ouverte à la télévision le lundi soir

2558P

Une voiture en bon état évite bien des fracas

BEDARD AUTOMOBILES, LTEE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

MONTMAGNY



Le comte et la comtesse Bertrand de Cardaillac dont le mariage a été béni par M. l'abbé Louis-Emile Blanchet, samedi dernier, à l'église Saint-Thomas de Montmagny. La comtesse de Cardaillac (Louise Marquis) est la fille de M. et Mme Maurice Marquis, de Montmagny, et le comte de Cardaillac, le fils du marquis et de la marquise de Cardaillac, de Knowlton, Qué.

Mariage de Cardaillac-Marquis béni à St-Thomas de Montmagny

Le samedi 24 mai, à 10 h. 30 à l'église Saint-Thomas de Montmagny, a été béni par M. l'abbé Louis-Emile Blanchet, le mariage de Mlle Louise Marquis, fille de M. et Mme Maurice Marquis, de Montmagny, avec le comte Bertrand de Cardaillac, fils du marquis et de la marquise de Cardaillac, de Knowlton, Qué. A cette occasion, le choeur et la nef avaient été décorés de glaïeuls et de chrysanthèmes disposés en gerbes ou dans de larges corbeilles. Pendant la messe, Mme Clément Rouleau, M. Jean-Paul Tremblay et M. Gaston Boulet exé-

cutèrent le programme musical alors que Mlle Madeleine Tremblay touchait l'orgue.

Le marquis de Cardaillac était le témoin de son fils. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de faille blanche ornée de dentelle au point de Venise rebrodée dont la jupe-fourreau formait traîne, un court voile de tulle illusion et comme bijou, un collier de perles. Son bouquet était composé de roses "Sweetheart" blanches et rouges. Mlle Denise Marquis, sœur de la mariée, demoiselle d'honneur, portait une robe de style rose pêche, un chapeau de tulle de même ton garni de fleurs et un petit manchon d'oeillets roses. M. Paul de Broin était garçon d'honneur tandis que MM. Jacques Montpetit et James Ryan plaçaient les invités.

Mme Marquis, mère de la mariée, portait sur un fourreau de soie française, une robe de dentelle au point de Venise rebrodée brun parisien, un chapeau de bankou de même ton, une cape de vison royal pastel et des orchidées. La marquise de Cardaillac, mère du marié, portait une robe de soie italienne pétale de rose drapée à la grecque, un chapeau de bakou naturel et de tulle, une cape de vison bleu, une parure d'améthystes anciennes et des orchidées à l'épaule.

La cérémonie fut suivie d'une réception au Club de Montmagny où les salons étaient décorés de fleurs printanières. Le comte et la comtesse de Cardaillac partirent ensuite pour les Etats-Unis. Pour voyager, la mariée portait un tailleur brun français orné de vison blanc, un chapeau et des accessoires assortis.

Au nombre des invités de l'extérieur, on remarquait: le colonel et Mme Guy Montpetit, M. et Mme G. G. Ryan, le

comte et la comtesse Jacques de Broin, Mme A.-H. Paradis, M. et Mme Joseph Beaubien, Mme Elie Beaugard, Mme Gérard-H. Lafontaine, Mme Jacques Montpetit, Mlle Monique Lafontaine, M. Vézina, M. et Mme René Eschenhlor, Mlle Michèle Rolland, Mme Eugène Tougas, M. et Mme Paul Valerland, M. et Mme Paul Desjardins, M. et Mme Eugène Proulx, M. et Mme E.-G. Barolet, M. et Mme Paul Lalonde, M. et Mme Claude Lapière, Mme Roméo Marquis, M. et Mme Paul Roy, M. et Mme Jean-Louis Charbonneau tous de Montréal, M. et Mme Jean Sénécal, Mme Edgar Vézina, M. et Mme Gérard Marquis, M. et Mme J.-W. Berger, Mlle Jeanne Green, Mlle Jeanne Gagnon, M. et Mme Réal Giguère, M. et Mme Michel Gignac, de Québec, Mlle Gabrielle Labelle, de Waterloo, Mme Fred Bertrand de Sherbrooke, M. et Mme Claude Pons-Acher, de Knowlton.

Mme Georges Montel de Saint-Laurent-sur-le-fleuve, M. et Mme Fernand Kirouac, M. et Mme Adrien Bégin, de Lévis, Mlle Maria Bénard, de Saint-Bruno, M. et Mme Joseph-C. Caron, de Sainte-Anne-de-Breupré, M. et Mme Albert Roy, de Rimouski, M. et Mme Octave Lapointe, de Matane, M. et Mme Lucien Guertin, de Granby.

Carnet SOCIAL

—Mlle Yolande Boulet et M. Jean-Pierre Filiatreault de Montréal ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Lucien Boulet.

—Mlle Lina Allen a été élue présidente des Enfants de Marie de St-Henri de Lévis. Félicitations.

—Mme Jean-Yves Cloutier était de passage à Montmagny en fin de semaine, l'invité de M. et Mme Francis Auclair.

—M. et Mme André Langlois et leurs enfants de Montréal, étaient récemment en visite chez leurs parents.

—Mme Johnny Leblanc et son fils de Montréal étaient dernièrement de passage chez M. et Mme Rosaire Caron.

—A l'occasion du mariage de Mademoiselle Louise Marquis, au Comte Bertrand le Cardaillac, Mmes Paul Roy, Roger Després et Jean-Paul Couture ont donné un shower de porcelaine, dimanche le 18 mai, Jeudi le 18 mai, Madame Albéric Marquis recevait à un thé en l'honneur de sa nièce.

—Mademoiselle Noëlline Ringuet étudiante infirmière à l'hôpital Notre-Dame est retournée à Montréal après avoir fait un séjour chez ses parents, M. et Mme Louis-Marie Ringuet.

Farrain et marraine, M. et Mme Fernand Fortin, oncle et tante de l'enfant.

BLANCHET — Le 22 mai a été baptisé Jean-Guy-Marcel, fils de M. et Mme Roger Blanchet, née Aline Anctil, Parrain et marraine M. et Mme Paul Legros, oncle et tante de l'enfant.

JOEIDON — Le 25 mai a été baptisée Marie-Marguerite-Aurée, fille de M. et Mme Louis Jobidon, née Lisette Lafleur, Parrain et marraine M. et Mme Claude Martel, oncle et tante de l'enfant.

FOURNIER — Le 25 mai a été baptisé Joseph-Louis-Réjean, fils de M. et Mme Louis-Dollard Fournier, née Jeanne-d'Arc Coulombe, Parrain et marraine M. et Mme Joseph-Eugène Fournier, grands-parents de l'enfant.

GUILLEMETTE — Le 25 mai a été baptisée Marie-Bernadette André-Chantal, enfant de M. et Mme Jean-Paul Guillemette, née Claudette St-Pierre, Parrain et marraine M. et Mme Alfred St-Pierre, grands-parents de l'enfant.

SAINT-MATHIEU PELLETIER — Le 19 mai a été baptisée Marie-Gabrielle-Hélène-Louise, fille de M. et Mme Gérard Pelletier, née Alice Bernier, Parrain et marraine M. et Mme Adrien Bernier.

THIBAUT — Le 24 mai a été baptisé Joseph-Jeanot-Marian, fils de M. et Mme Paul-Emile Thibault, née Marcelle Proulx, Parrain et marraine M. et Mme Michel Proulx, oncle et tante de l'enfant.

BERNIER — Le 24 mai a été baptisée Marie-Murielle-Lina, fille de M. et Mme Marcel Bernier, née Lisette Rousseau, Parrain et marraine M. et Mme Robert Blouin, oncle et tante de l'enfant.

A Westbrook, Maine, U.S.A., le 19 mai, est décédé M. Omer Méthot, à l'âge de 65 ans. Il était autrefois du Cap St-Ignace, et le frère de M. Eutrope Méthot.

NAISSANCES

SAINT-THOMAS

MORISSETTE — Le 17 mai, a été baptisée, Marie-Léontine-Noëlla-Danielle, fille de M. et Mme Roger Marcotte, née Jeanne Blanchet, Parrain et marraine M. André Blanchet, oncle de l'enfant et Mlle Noëlla Labonté, ami de la famille. Porteuse, Mme Eugène Blanchet, grand-mère de l'enfant.

CARON — Le 18 mai a été baptisée Marie-Clémence-Mariène, enfant de M. et Mme Clément Caron, née Carmen Dubé, Parrain et marraine M. et Mme Dosithée Dubé, grands-parents de l'enfant.

FORTIN — Le 19 mai a été baptisé Joseph-Fernand-Réjean, fils de M. et Mme Bertrand Fortin, née Monique Coulombe.

Unité Sanitaire de Montmagny

Principales activités:

- Lundi, 2 juin
MONTMAGNY:
Bureau.
- Mardi, 3 juin
CAP ST-IGNACE:
A. M.: Ecoles de Lespinay-Mgr Sirois, Vincelotte, Bel-lavance et Mgr Fortin.
2 hrs: Clinique de bébés au village.
Clinique dentaire.
- Mercredi, 4 juin
ST-FRANCOIS:
A. M.: Ecoles.
2 hrs: Clinique de bébés au Couvent.
- Jeudi, 5 juin
MONTMAGNY:
Ecole St-Mathieu: Clinique de bébés à 10 hrs a.m.
Unité Sanitaire: Clinique de bébés, de 2 à 4 hrs p.m.

Vendredi, 6 juin
STE-EUPHEMIE:
A. M.: Ecoles rurales.
2 hrs: Clinique de bébés.
STE-APOLLINE:
Clinique dentaire.
Dr Albert DUMAS, M.H.

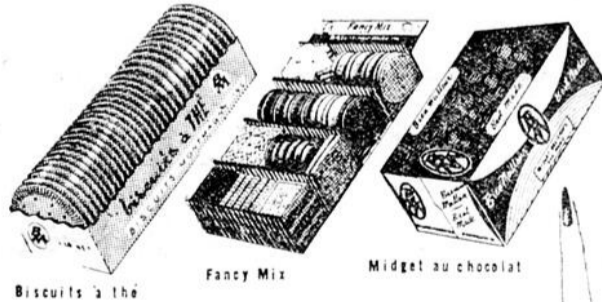
CONSEIL DE LA SEMAINE

Lorsqu'un enfant ne peut dormir à une heure régulière, banissez, une heure avant le coucher, les jeux bruyants et ralentissez son activité.

Remerciements
Mme Honoré Marois remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, cartes de sympathie, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Honoré Marois.

ABSENT

Le Dr. Antoine Fiset sera absent du 31 mai au 8 juin en vue de suivre un cours de perfectionnement en maladies du coeur, à l'Institut de Cardiologie de Montréal, sous la direction du Dr. Paul David, médecin de réputation internationale.



parmi les meilleurs biscuits
LES BISCUITS MONTMAGNY
sont encore
LES MEILLEURS

BISCUITS MONTMAGNY INC.
MONTMAGNY, QUEBEC
EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER





Le JARDIN DES DAMES



FEMMES DE DEMAIN

Ces petits bouts de femme qui ne manquent pas leur chance de s'emparer de vos souliers à talon haut, qui s'amuse à essayer vos robes et vos chapeaux dès que vous avez le dos tourné et qui passent des heures à se barbouiller le visage de poudre et de rouge à lèvres sont les femmes de demain, plus vite qu'on le voudrait, elles seront à leur tour épouses et mamans.

Au lieu de fermer les yeux, de gronder ou de se refuser à la réalité, une maman doit accepter de voir grandir sa fille, elle doit apprendre à la comprendre, à gagner sa confiance, elle doit être capable de traiter sa grande fille de huit ou dix ans, non comme une enfant, mais un peu comme une amie. Les petites filles poussent plus vite qu'on le croit et elles ont besoin d'une vraie amie qui saura les comprendre et les guider.

Avec tact, la maman peut apprendre à sa fille, d'une manière qui lui paraîtra toute naturelle et même agréable, à faire certains petits travaux ménagers, elle lui apprendra aussi à être femme, à aimer le beau et à semer du bonheur autour d'elle. Prendre soin de ses frères cadets, préparer elle-même quelques petits plats ou faire un peu de ménage deviendront autant d'occasions pour la petite d'apprendre et pour la maman de se faire aider sans pour cela user de son autorité, car elle saura faire aimer le travail si elle sait bien s'y prendre pour le faire exécuter.

Au lieu de blâmer la coquetterie grandissante de sa fille, la maman saura au contraire former son goût et l'encouragera en lui laissant choisir elle-même ses vêtements, ce choix bien que contrôlé apportera une certaine assurance à une jeune demoiselle qui sera fière de la ter un article dont le choix peut être plus ou moins judicieux, il serait bon dans certains cas de la laisser faire une erreur, quand les conséquences ne sont pas trop graves et après avoir essayé de l'en dissuader afin de lui laisser faire elle-même l'expérience et porter les conséquences de ses actes.

Une petite fille qui a la chance d'avoir comme meilleure amie et confidente sa maman, qui sera une femme heureuse et bien préparée à faire face à ses devoirs d'épouse et de maman.



LOUISE

Ce n'est qu'un au revoir

Nous tenons à rendre un hommage particulier à Mademoiselle Louise Marquis dont le mariage a été célébré samedi dernier, le 24 mai. Depuis six ans, à la rédaction du journal, Louise a rédigé de nombreux articles se rapportant surtout aux pages féminines, littéraires et artistiques ainsi que de nombreux récits qui ont valu à notre journal de se classer plusieurs fois parmi les gagnants de concours de la presse hebdomadaire. Louise avait le don de s'adapter aux goûts de ses lectrices (et même ses lecteurs) et avait une façon de leur plaire et de les intéresser.

Depuis deux ans environ, Louise exerçait le métier de dessinatrice de modes à Montréal. Les études qu'elle avait faites dans ce domaine, à Montréal et à New-York, lui avaient procuré un diplôme pour ce métier bien féminin qu'elle aimait tout autant que le journalisme. Néanmoins, Louise a toujours continué, malgré ses nombreuses activités à Montréal, à collaborer au journal. Son récent mariage au Comte Bertrand de Cardillac nous fera perdre temporairement sa collaboration, mais elle nous a promis qu'elle reviendra de nouveau nous entretenir par ses écrits auxquels elle consacrera ses loisirs.

En attendant ce retour, nous lui transmettons, de la part de tous ses lecteurs et compagnons de travail, tous nos meilleurs vœux de parfait bonheur, santé et succès.

Si vous avez les doigts agiles...

Sous bien des aspects, l'Age du "fer" est révolu pour la maîtresse de maison. Les jeunes mamans devront s'en souvenir lorsqu'elles commenceront à préparer leur couture.

Aujourd'hui en effet, grâce à la science, vous pouvez vous éviter tous les ennuis du repassage en achetant, pour les vêtements de printemps et d'été de vos enfants, ces fameux tissus synthétiques dont la facilité d'entretien a révolutionné l'industrie du vêtement.

Mais oui, les fibres synthétiques ont tendance à absorber très peu d'eau et à reprendre

les cotons d'entretien facile. Ces tissus sont vulnérables à la chlorine, produit de blanchissage d'usage très répandu, qui les affaiblit et leur donne une teinte jaunâtre.

Les experts des cercles de couture locaux ont d'avis que les tissus d'entretien facile destinés aux vêtements d'enfants simplifient la couture; tels sont la fibre de coton "drip-dry", la toile infroissable, le viscose, les mélanges de laine et de nylon, le coton denim "drip-dry" pour les vêtements sports, le broadcloth de coton, le coton au fini de résine, etc.

Comme les enfants sont particulièrement durs pour leurs

tion de l'âge, mais bien du tour de poitrine. Les autres parties du patron seront modifiées au besoin.

Les jupes des fillettes doivent toujours être très amples. Le tissu de 36 pouces de largeur convient le mieux. Pour un enfant de moins de trois ans, vous calculez deux fois la hauteur de l'enfant jusqu'à l'épaule, plus la largeur de l'ourlet. Si l'enfant a entre trois et douze ans, il faut en général calculer trois fois sa hauteur.

Beaucoup de mères ne savent pas quelle longueur de jupes et de manches adopter. Pour les petites filles de moins de dix ans, la jupe devrait aller jusqu'à mi-cuisse. A dix ans, la jupe descendra jusqu'aux genoux. Les manches courtes doivent arrêter à mi-hauteur entre le coude et l'épaule. Si elles sont bouffantes, elles peuvent être un peu plus courtes. Enfin, le col doit être proportionné à la longueur de la robe.

Il est souvent difficile de déterminer la position exacte de la taille d'un jeune enfant: la couture de taille doit être à mi-hauteur entre la hanche et les dernières côtes. Pour les "shorts" des garçons, il faut faire comme pour les jupes des fillettes.

Pour prévoir la croissance, faites un rempli à l'intérieur des robes de fillettes juste au-dessus de la taille et faites-en un autre au bas de la jupe. En ménageant également dans les manches longues. Si, au moment d'allonger le vêtement, le tissu des remplis avec la tiente un peu passée de la robe, couvrez cette partie d'un biais rayé, de bandes de tissu d'une couleur assortie ou d'une fantaisie quelconque.

Je suis certaine que grâce aux renseignements ci-dessus, vous n'aurez plus aucune difficulté à coudre les vêtements de vos enfants. Vous y trouverez même un plus grand plaisir, sachant qu'ils vous épargneront la corvée du repassage.



leur forme première. Elles ne gardent donc ni l'eau ni les plis. (Cependant, on peut au moyen de la chaleur, plisser de façon permanente les tissus synthétiques.)

Au début, les tissus synthétiques ont posé de nombreux problèmes. N'absorbant pas l'eau, ils devenaient moites au contact de la peau; vulnérables à la chaleur, un fer chaud pouvait les endommager; enfin, la trop grande chaleur du séchoir automatique risquait de fixer définitivement les faux-plis.

On a depuis résolu ces divers problèmes en mélangeant les fibres synthétiques et les fibres naturelles. D'autre part, les lessiveuses et les séchoirs automatiques qu'on trouve maintenant sur le marché fonctionnent à des températures plus basses. Mais remarquez bien que seuls les lessiveuses et les séchoirs fabriqués durant les deux dernières années sont absolument sûrs pour les tissus synthétiques. Si vous avez d'anciens modèles, lavez ces tissus à la main.

Voici un conseil à l'intention des ménagères: n'employez jamais de blancs de lessive pour

Gâteau "ruban" à la crème glacée

(20 portions)

- 3 tasses de miettes de biscuits secs au chocolat (1½ paquet de 45 chacun)
- ½ tasse de beurre fondu
- 2 c. à table de sucre en poudre
- 4 chopines de crème glacée à la vanille, amollie
- 2 chopines de sorbet aux framboises, amolli.

Mélanger les miettes, le beurre et le sucre et les presser dans le fond et les parois d'un moule de 8 pouces. Refroidir. Remplir de 2 chopines de crème glacée à la vanille et faire congeler. Ajouter le sorbet et congeler; ajouter ensuite le reste de la crème glacée à la vanille et congeler jusqu'à ce que bien ferme. Retirer du moule. Garnir au goût et mettre au congélateur jusqu'au moment de servir.



vêtements, ceux-ci avant tout être solides. Quand vous achetez le tissu, recherchez une marque de fabrication connue, de réputation bien établie et qui a fait ses preuves. Enfin, si vous cherchez à vous affranchir du repassage, évitez les patrons trop fantaisistes.

Après avoir choisi avec soin votre tissu et votre patron, vous passez à la confection. A ce point, la couture proprement dite des vêtements d'enfants pose peu de problèmes. Il s'agit surtout de choisir un modèle qui convienne à l'enfant et de prévoir sa croissance, au moment de tailler le tissu. Voici quelques suggestions des experts de vos cercles de couture locaux pour vous aider à résoudre ces difficultés.

Vous mesurez le tour de poitrine, le tour de taille et la hauteur de l'enfant et vous choisissez le patron non en fon-

Un sac à main comme maman mais en miniature

La bambine de cinq ans choisit aussi minutieusement son sac à main du printemps que n'importe quelle autre élégante, selon le plus grand fabricant canadien de sacs à main pour enfants.

La sacoche d'une petite fille ne sert pas seulement à transporter la pièce de monnaie qu'elle donne à la quête, le dimanche. C'est un accessoire qui complète sa garde-robe et le choix d'un nouveau sac est une affaire qui demande réflexion!

On sait que les enfants aiment faire comme les grands. Aussi les sacs de petites filles sont-ils d'exactes répliques des saccosches pour dames. Toutes proportions gardées, ils sont assez spacieux pour contenir les mille et un riens que la femme de tout âge aime y renfermer. En outre, ils sont confectionnés du même matériau, une pellicule de vinyle appelée "Fabriclite" qui ne s'use pas et que l'on peut laver à l'eau et au savon.

Ce printemps, la mode suggère et des quadrillés en plus des tons pastels, pour les saccosches de fillettes. La petite demoiselle d'allure sportive optera pour un modèle à bandoulière dont la courroie est fixée de boucles dorées. Une autre, plus posée, préférera le sac qu'on enfle dans le bras, tout comme maman. Il y en a en forme de boîtes avec un couvercle, de très élégants en forme d'enveloppes; beaucoup, même, contiennent un peigne et un miroir. L'été venu, c'est un minuscule bouquet de fleurs que la fillette piquera sur son sac à main.

On n'est jamais trop jeune pour suivre la mode!

CARTES D'AFFAIRES

Téléphone : 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
 Avocats
 Jules Paré, Robert Daveluy
 Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

TEL : RES. 631
 BUR. 1183
DENIS GOBEIL, LL. L.
 AVOCAT
 31, rue de la Gare, Montmagny.

Bureau : 592 Rés. : 767
Gonzague Bélanger
 NOTAIRE
 Assurances Générales.
 4, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Dr Marcel Laverdière
 B.A., D.D.S.
 Chirurgien-Dentiste
 28, rue de la Gare.
 Tél.: 293 — Montmagny.

Dr Em. Gobeil, O.D.
 OPTOMETRISTE
 — Edifice Allard —
 Montmagny — Tél.: 43

Marcel Ruelland
 Tél: 363, rue de la Fabrique
 DIRECTEUR DE
 FUNERAILLES
 Ambulance et corbillard
 cadillac

Tél. : 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
 Chirurgien-Dentiste
 39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

G.-A. PARIS, D.C.
 Chiropraticien
 103, rue de la Gare.
 Tél. : 823
 MONTMAGNY
 Cap-St-Ignace. — Tél. : 325

7, rue du Palais de Justice
 C. P. 11 — Montmagny
Lemieux & Proulx,
 —Enr.—
 Matériaux de construction.
 Bois brut et préparé.
 Contreplaqué.
 BUREAU : Tél.: 340-W
 Paul Lemieux. — Tél.: 340-W

Spécialiste
 à Montmagny : — le samedi
 A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
 Yeux, Oreilles, Nez Gorge.
 449, 3e Avenue — Québec

Dr Antoine Fiset
 Médecine générale
 Obstétrique.
 8, rue St-Jean-Baptiste.
 (Face à l'église St-Thomas).
 Tél. : 755 — Montmagny

DOCTEUR LAURENT LIZOTTE
 Médecine Générale et obstétrique
 4, rue de la Gare. — Tél.: 1150 — Montmagny.
 (Ancienne résidence Dr J.-M. Bernatchez).
 Au service de sa clientèle jour et nuit

JEAN-PAUL BOUCHARD
 PEINTRE — DECORATEUR — TAPISSIER.
 SABLAGE DE PLANCHERS
 22, 3e Avenue — Téléphone : 406 — Montmagny

ADRIEN DIONNE
 PEINTRE-DECORATEUR
 TAPISSERIE — TEINTURE — VERNIS
 Estimation et évaluation gratuites.
 1, rue Champlain. — Téléphone : 837-W — Montmagny

Transport Général — Pierre — Sable
 Gravier à ciment.
 Excavation — Terrassement — Remplissage
PAUL BRETON
 11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables Agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
 Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
 86, rue de la Gare. — Montmagny. — Téléphone: 895
 Résidence : 29, rue de l'Anse. — Tél. : 702
 MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...
 — CONSULTEZ —
PHILIPPE ROY INC.
 courtiers d'assurances agréés.
 MONTMAGNY
 BUREAU : 102, rue St-Jean-Baptiste. Tél. : 92
 RESIDENCE : 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

Bureau: 18, Palais de Justice Montmagny. Tél.: 722
 Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.
Raymond Lortie
 B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
 Commissaire de la Cour Supérieure
 Organisation — Administration — Tenue de livres
 MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

DESSINS D'AFFICHES
 Décoration de vitrines
 Consultez:
GUY MORIN
 étudiant en dessin
 commercial.
 — Tél.: 297 —

"Nos lectures nous caractérisent en attendant qu'elles nous constituent. On peut déjà nous chercher en elles. Elles coulent dans nos moeurs, les corrompent ou les purifient".

- **Horaire des**
 (Suite de la page 7)
 6.15 p.m.—Rythmes Sud Américains.
 6.30 p.m.—Sport magazine
 6.45 p.m.—Le quart d'heure de la sobriété
 7.00 p.m.—Le chapelet en famille
 7.15 p.m.—Radio-journal
 7.25 p.m.—Intermède
 7.30 p.m.—Orchestre populaire.
 7.55 p.m.—Nouvelles.
 8.00 p.m.—Airs célèbres.
 8.55 p.m.—Nouvelles.
 9.00 p.m.—Musique de danse.
 9.55 p.m.—Nouvelles.
 10.00 p.m.—Musique de danse.
 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
 11.00 p.m.—Fin des émissions.

AUBAINES
 A ST-JEAN-PORT JOLI
 Commerce général à St-Cyrille, établi depuis longtemps, à vendre à très bas prix.
 A STE-LUCIE
 Hôtel meublé à vendre. — Bon chiffre d'affaires.
 A BERTHIER
 Hôtel de villégiature avec cabines, à vendre, situé à Berthier.
 A QUEBEC
 Commerce de pâtisseries, bonbons, avec atelier, aussi propriété, un étage et demi.
 A MONTMAGNY
 Restaurant bien situé avec loyer peut augmenter vos revenus. Bon marché.
 Poste de commerce avec propriété et grand terrain, dans la paroisse St-Mathieu.
 Commerce de bijouterie, pharmacie et lingerie conviendrait pour personne seule ou autre.
 A ST-PAUL
 Commerce général, gros chiffre d'affaires.

Nous avons aussi plusieurs autres gros commerces que nous ne pouvons annoncer. Consultez-nous, nous pouvons vous guider dans vos achats d'immeubles et vous faire économiser beaucoup d'argent.
 Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:
Les Immeubles Montmagny Enr.
 Robert Bernier, gérant
 Membre de la Chambre d'Immeubles
 3, rue St-Magloire,
 Tél.: 105, Montmagny.



A VENDRE
 Laveuse Thor en bonne condition. Un carrosse à l'état neuf, Aubaine. S'adresser à Tél.: 498-w.

A LOUER
 Logement 3 1/2 pièces, situé au Bon Conseil. S'adresser à: Gérard Coulombe, 38 St-Louis, Tél.: 841.

Terre située au deuxième rang du Cap St-Ignace, 100 arpents de terre, bâtisses, roulant et animaux. S'adresser à Napoléon Guimont, Cap St-Ignace, B.P. 493.

Deux grandes chambres ou petit logement. Entrée privée. S'adresser à 23 St-Thomas, Tél.: 498-w.

Serins et cages. S'adresser à Mme François-Xavier Dionne, rue St-Ignace.

ON DEMANDE
 Disposons de quelques territoires bien cultivés. Désirons bons vendeurs ambitieux. Expérience préférée, non nécessaire. Produits culinaires, médecines, insecticides, etc. Premier assortiment: \$20, remis si nécessaire. Essai 30 jours, JITO - Dept 21 - 5130, St-Hubert, Montréal.

Poêle émaillé blanc, Mont St-Hilaire. Bélanger, à l'état neuf; combiné, gaz propane et charbon ou bois. Les grilles du bois ou charbon n'ont jamais servi. Aussi, un évier de chambre de bain et un carrosse très propre. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à 23 rue du Palais de Justice, Tél.: 617W.

Jeune homme d'expérience dans l'épicerie demandé. S'adresser au Géant Thrift Store, 94 St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Grand terrain à Berthier en Bas, 70 pieds de largeur, à partir de la route Trans-Canada jusqu'au fleuve St-Laurent, du côté est du terrain de M. le Dr J. C. Darveau. Pour prix et conditions, prière de vous adresser à Louis Pelletier, notaire, C.P. 219, Montmagny, Tél.: 42.

On demande dans chaque paroisse un vendeur au prix du gros pour les célèbres montres Goldwin pour hommes et pour dames garantie pour un an, valeur \$39.95. Veuillez envoyer pour échantillon \$10.00 pour une montre pour ou \$15.00 pour montre pour dames 17 pierres avec parure de cou et houcles d'oreilles. On doit adresser sa correspondance à Casier Postal No. 74 Notre-Dame de Lévis.

COFFRES EN CEDRE A VENDRE
 Magnifiques coffres fins noyer ou chêne au prix du manufacturier.
L. CORRIVEAU, Mfg.
 B. P. 193 Tél.: 593 Montmagny

A LOUER A VENDRE
 Une maison à vendre et une maison à louer. S'adresser à Mme Alex Morin, Tél.: 538.

Chalet meublé pour être transporté, actuellement situé sur la rue Ste-Brigitte Nord, voisin de Ateliers Mercier Enr. S'adresser à Mme Ludger Fournier, 18 rue Roberval, Québec.

A VENDRE A ECHANGER
 Epicerie-Restaurant comprenant bâtisse, équipement et marchandise, située à Ste-Apolline Village à vendre ou à échanger contre propriété dans la ville de Montmagny. Clientèle bien établie; à céder pour cause de mauvaise santé. S'adresser à Albert Brochu, Ste-Apolline, Tél.: s-3.

Un poêle et une fournaise de marque "Bélanger". En très bon ordre. S'adresser à Jean Paul Després, chemin du cimetière, Tél.: 97-w.

Cap-St-Ignace
 (Suite de la page 6)
 nier sont de retour de Parent, Abitibi, où ils ont été parrain et marraine de leur petite-fille, Nicole, enfant de M. et Mme Denis Tessier, née Marie-Paule Bernier.

Un poêle électrique "Frigidaire", 4 ronds, fourneau et Réchaud; 1 set de cuisine chromé, composé de 1 table et 4 chaises; 1 set de divan et deux chaises. S'adresser à Tél.: 331.

NAISSANCES
 —Le 13 mai, a été baptisée Marie-Denise-Chantale, fille de M. et Mme Henri-Paul Gaudreau (Rita Hébert). Parrain et marraine: M. et Mme Bertrand Landry, oncle et tante de l'enfant.
 —Le 18 mai, Joseph-Paul-Alfred, fils de M. et Mme Robert Gagnon (Thérèse Normand). Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Alfred Hotte, oncle et tante de l'enfant.
 —Le 18 mai, Joseph-Albert-Denis, fils de M. et Mme Martin Boulet (Marie-Reine Langlois). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Langlois, Jeannette, fille de M. et Mme grands-parents de l'enfant.
 —Le 18 mai, Marie-Line-Bertrand Gamache (Véronique Aubé). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Bernier, oncle et tante de l'enfant.
 —Le 19 mai, Marie-Jeanne-Diane-Céline, fille de M. et Mme Paul-Henri Lemieux (Cécile Guimont). Parrain et marraine: M. et Mme Valère Guimont, oncle et tante de l'enfant.

Un petit cocker épagneul doré pur sang. Agé de sept semaines. S'adresser à Jean-Jacques Normand, Tél.: 195.

Maison; versement comptant et balance à conditions faciles. S'adresser à 22, 7e rue, Tél.: 57-w.

Carrosse à vendre, en bon état. S'adresser à: 24, rue Ste-Anne, Tél.: 1083-w.

Saviez-vous que...
 Un livre de généalogie est le catalogue de tous les sujets d'une race animale. Le livre d'or, il est bon de s'en rappeler, c'est le catalogue des meilleurs sujets de cette même race. L'éleveur d'animaux de race, s'entend de bovins, ne peut faire inscrire ses sujets dans ce dernier catalogue, à moins de pratiquer le contrôle laitier.

AVIS PUBLIC
 Je, soussigné, Edouard Lavoie ci-devant de Montmagny et maintenant de Rivière du Loup, d'clarer par les présentes que je ne me porte aucunement responsable des dettes contractées par mon épouse, sans mon consentement.
 Le présent avis est donné pour valoir ce que je dois.
 Rivière du Loup, 13 mai 1958.
 Edouard Lavoie.

Ecole de Métiers de Montmagny

IMPORTANCE DES SPORTS

On définit les sports comme étant des exercices physiques pratiqués sous forme de compétition par plaisir, dans un but éducatif. Ils impliquent toutes sortes de jeux, où se déploient la force, la vitesse, l'habileté en vue d'atteindre des buts fixés.

Le sport repose sur l'instinct combattif, sur la tendance à l'émulation et le sentiment de l'honneur, ou plus simplement encore sur ce besoin d'activité et de mouvement si naturel à tout être humain. Le sport rend de grands services au double point de vue physique et moral.

Au point de vue physique, le sport apporte beaucoup d'avantages: développement des organes, croissance régulière, vigueur et vitalité dans les limites de la constitution de l'individu. Pratiqué avec constance le sport provoque une coordination plus sûre des mouvements, fait acquérir une grande maîtrise de soi. Il y ajoute généralement une allure dégagée, un maintien et une habileté manuelle qui rend bien service dans la vie.

Au point de vue moral, plusieurs croient à l'efficacité du sport pour tempérer le caractère. Nous sommes du même avis si les règles du "fair play" sont strictement observées. Obéir à un chef, se soumettre aveuglément à la décision d'un arbitre, s'oublier soi-même pour ne songer qu'au succès de son équipe, voilà de belles vertus sociales, et voilà de véritables actes d'énergie morale. Aussi mais d'une façon plus indirecte, si le sport favorise la santé, il produit par le fait même un effet moral car l'homme à la santé robuste est capable de vouloir et de persévérer dans son vouloir, il est sûr de lui-même et dispose des forces nécessaires pour exercer ce qu'il veut. Le fait d'améliorer la santé d'un individu provoque ordinairement un renforcement de son énergie morale.

Le sport comme toutes choses en ce monde peut devenir un arme à deux tranchants. Il n'est pas donné à tout le monde de faire du sport, il faut être robuste et entraîné; il faut le faire avec discernement et mesure, il faut éviter tout excès.

Le sports doit être discipliné, il faut du contrôle et de l'autorité, une direction sage, forte et éclairée. Dans ce domaine, il

tales; de jalousie devant le succès d'un camarade, d'irritation dans la défaite, d'un enthousiasme vaniteux dans la victoire, il y a aussi la tendance à ne pas observer les règles du jeu et à triompher par des moyens déloyaux.

Les dirigeants doivent développer le sentiment de l'honneur, le courage devant l'échec, l'esprit de solidarité entre les membres d'une équipe, la loyauté, le fair-play sous toutes ses formes.

Enfin il faut habituer la jeunesse sportive à considérer le sport comme un simple moyen d'éducation et non comme un but final. Bref il faut lui donner une saine mentalité.

Une performance sportive, c'est quelque chose sans doute mais il y a plus et beaucoup plus. Il y a les choses de l'esprit, il y a l'étude sérieuse, il y a le danger de mœurs trop bru-

S. E. le Card. Léger au pèlerinage des Instituts familiaux à N.-D.-du-Cap, le 7 juin

Près de 4.000 religieuses et étudiantes de nos 44 Instituts Familiaux et d'une vingtaine d'Ecoles moyennes familiales prendront part, le samedi, 7 juin, au Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, à un PELERINAGE collectif à l'occasion de l'année centenaire des Apparitions de Lourdes.

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, qui présidera ce pieux rassemblement, célébrera la messe du pèlerinage, au pavillon extérieur dans les jardins fleuris du Sanctuaire, à 10 heures 30 A.M. et prononcera le sermon.

L'après-midi, à 2 heures, la

Rodrigue Caron, Ecole de Métiers de Montmagny.

Procession du Rosaire autour vénéré Sanctuaire et du Lac Ste-Marie précédera une cérémonie spéciale à laquelle assisteront plusieurs membres de l'Épiscopat, M. le Surintendant de l'Instruction Publique, et plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques et civils.

Trente-cinq communautés re-

ligieuses qui dirigent des Instituts Familiaux seront représentées à ce grand pèlerinage provincial. Les organisatrices de cette journée mariale à Notre-Dame-du-Cap invitent les anciennes élèves qui le peuvent, de se joindre aux professeurs d'autrefois et aux étudiantes d'aujourd'hui de leur Alma Mater.

LES ANNONCES CLASSEES DONNENT DES RESULTATS

ATTENTION COMMERCANTS!

Nous éliminerons votre crédit.

Confiez la collection de vos comptes à

RECOUVREMENTS, ENR.

— Téléphone Québec MU-1-5727 —

TAUX SPECIAUX

Pas de collection, pas de charge.

Notre représentant.

ROMEO CHAMBERLAND, 26 7e Rue, Montmagny, Qué. Tél.: 1034 W.

Q Quels sont les nouveaux pick-up qui offrent des portes arrière pleine largeur, une plus grande capacité et une meilleure protection de la charge?

Q Nommez le modèle doté de la carrosserie à panneaux la plus vaste de toutes?

Q Quels sont les fourgons à commande avancée dont les portes arrière ont pleine largeur?

Q Quelle marque de camions offre des modèles pour tous les besoins dans toutes les catégories de poids?

R LES PICK-UP CHEVROLET, dont les caisses atteignent jusqu'à 9 pieds de long et le P.B.V. varie de cinq à sept mille livres!



Présentés en deux styles de carrosserie de trois longueurs différentes, et en dix modèles pratiques et élégants, les pick-up Chevrolet sont vraiment les plus avantageux, quels que soient vos besoins.

R Le modèle CHEVROLET 3805, dont la carrosserie de 10 pieds de long est plus logeable que toute autre.



C'est le seul modèle à panneaux 1-tonne qui existe. Profonde de 10 pieds et large de près de 6, sa caisse offre un espace de chargement de 213 pi. cubes! Vous avez le choix de 5 autres modèles à panneaux Chevrolet!

R Ce sont les fourgons à marchepied CHEVROLET, dont les portes arrière s'ouvrant à plat ont 72" de large.



Vous avez le choix de douze modèles Chevrolet à portes coulissantes, à sièges avant inclinables, à portes arrière de 60 pouces facilitant la manutention et, à titre facultatif, des portes arrière de 72 pouces s'ouvrant à plat, pour le maximum d'accessibilité.

R C'est le camion CHEVROLET, qui vous offre 154 modèles ultra-logeables et de 5,000 lb. P.B.V. à 50,000 lb. P.B.C.



Ils sont conçus pour tous les genres de charges et pour de plus grosses charges. Rien d'étonnant que chaque année les camions Chevrolet se vendent plus que ceux de toute autre marque.



Il appelle son p'tit coeur, alors qu'il a besoin d'un 'p'tit coup d'coeur' ... le gin de Kuyper évidemment



Blended Gin—Distillé au Canada

La SOLUTION à vos problèmes de transport... CAMIONS CHEVROLET

Passez chez le dépositaire Chevrolet autorisé de votre localité

A.-A. BLAIS AUTOMOBILES INC.

RUE ST-IGNACE — MON TMAGNY — TEL.: 82

LA SOIREE CLOTURE DE LA L.T.T.M. Une réussite sur toute la ligne

Vendredi dernier, au Centre Civique, la Ligue de Tennis de Table de Montmagny terminait ses activités de la saison par une grande soirée de Ping-Pong. Cette soirée qui coïncidait avec l'enregistrement de la

nouvelle émission de CKEM: "Cocktail-Dansant", obtint un succès énorme, presque inattendu. En effet, dès 9 heures, c'est la foule des grands jours qui se mit à affluer au Centre.

Placée sous la présidence du

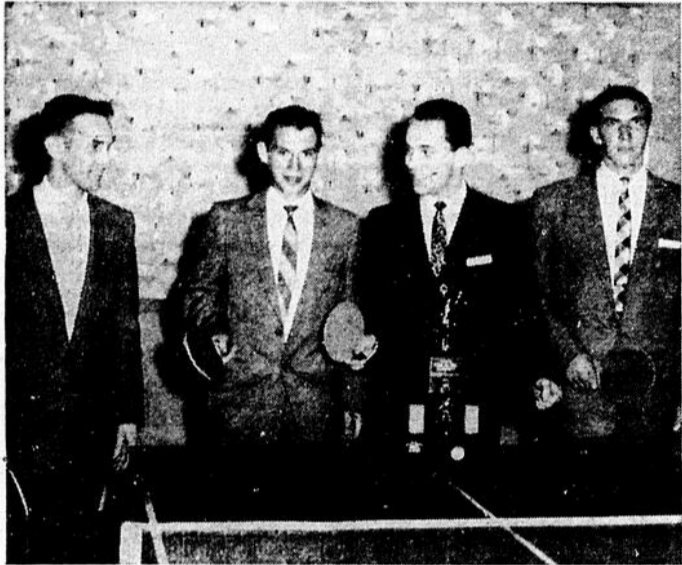
sympathique Roger Fréchette (président de la L.T.T.M.) ainsi que sous celle de Raymond Rhéaume, le secrétaire et publiciste attitré de la ligue, animée par l'excellent trio de Bob Paradis, cette soirée restera dans toutes les mémoires et tous ceux qui y assistaient ont pu dire: "décidément, les pongistes font bien les choses!"

La partie officielle du programme débuta par une allocution du secrétaire Raymond Rhéaume, plus en verve que jamais. Il se félicita de l'esprit sportif et de la franche camaraderie qui avaient toujours présidé à toutes les rencontres de la ligue, chez tous les joueurs; il tint à remercier chaleureusement les propriétaires des quatre locaux officiels de la ligue soit le Bûcheron, le Centre Civique, la Légion Canadienne et le Syndicat qui ont mis gratuitement leur salle et leur table à la disposition des joueurs. Il dit également sa reconnaissance à M. Rodolphe Marois qui a non seulement fourni la salle du Centre Civique pour la soirée mais qui s'est encore occupé de faire venir un orchestre, ceci sans qu'il en coûte un sou à la ligue. Des félicitations s'adressèrent également à Roger Fréchette qui sut par son esprit de décision et son dynamisme faire partir la ligue d'un bon pied pour sa première année d'activités. Il a également remercié les généreux donateurs de trophées qui

avaient, par leurs gestes, fourni un enjeu et un esprit de combativité toujours présent dans la pensée des concurrents.

Puis le moment solennel et tant attendu arriva, récompenses des longs efforts au bout

de la table verte: la remise des trophées. Ceux-ci ne manquaient pas et constituaient une magnifique table sur le podium, où se succédèrent tour à



Lors de la soirée de clôture de la saison de ping-pong, l'équipe gagnante des éliminatoires, le "Lavallée", pose fièrement devant son magnifique trophée, symbole et souvenir de sa brillante victoire. Tout sourire, de gauche à droite: le redoutable Maurice Rousseau, l'agressif Jacques "Coco" Lemieux, l'excellent Renald Lavallée et le grand Georges Fontaine... Ils paraissent très confiants pour l'année prochaine. (Photo: Renald Gagné)



Armand Nicole, capitaine de l'équipe du même nom, qui a remporté le championnat par équipes de la Ligue de Tennis de Table de Montmagny et finaliste du championnat individuel, se voit remettre ici le magnifique trophée offert par M. Roméo Couillard, propriétaire du Cinéma et du Restaurant Taché. A l'arrière-plan on distingue le dynamique secrétaire-trésorier de la Ligue, Raymond Rhéaume, aux prises avec le micro et ses paperasses... mais n'ayez pas peur pour lui, il s'y est très bien retrouvé! Derrière lui les musiciens du trio Bob Paradis... (Photo: Renald Gagné)



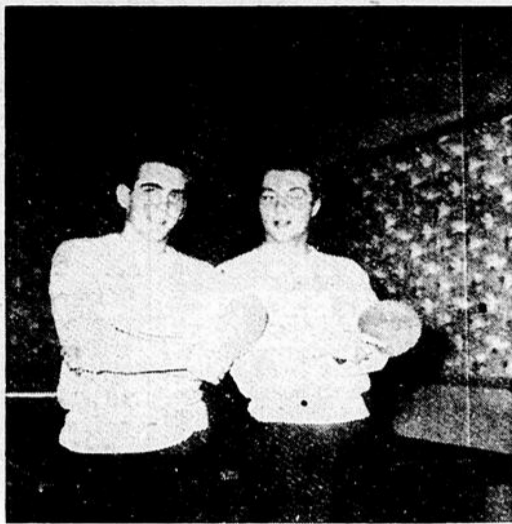
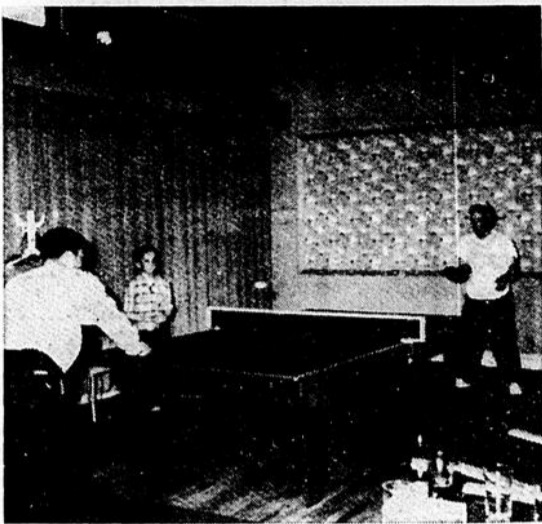
Quand vient l'heure de la détente...
prendre une **MOLSON** c'est agréable
La bière de chez nous

tour le capitaine de l'équipe championne des éliminatoires, Renald Lavallée (CAC), Armand Nicole, capitaine de l'équipe championne de la cédule régulière (Trophée offert par M. Roméo Couillard, propriétaire des Restaurant et Cinéma Taché), M. Robert Daveluy, champion du tournoi individuel (Trophée Centre Civique), Mme Marcel Dumas, championne du tournoi individuel féminin (Trophée Paul Allard) qui se vit également remettre une somme de \$25 par ce généreux donateur, Raymond Côté, pour la meilleur moyenne individuelle de la saison (Trophée Raoul Nadeau). En plus des trophées qu'avait pu se procurer la ligue, la Légion Canadienne en avait également obtenu de Pierre Michon, photographe, de Pierre Masson, de Philippe Morin et de la Pharmacie Blanchet, qui ont été donnés aux quatre joueurs de l'équipe Lavallée, soit R. Lavallée, J. Lemieux, G. Fontaine et M. Rousseau, M. Maurice Fournier, président de la Légion Canadienne a encore donné en son nom propre, un trophée à M. Raymond Côté, capitaine de la deuxième équipe de la Légion. Les deux joueurs du Ping-Pongthon, Paul Larue et Michel Vidoudez se virent également remettre un très beau trophée de Rodolphe Marois, trophée qui constituera également un excellent souvenir de Montmagny, puisque ces deux joueurs ne sont pas de la région.

C'est Roger Fréchette en prononçant ses paroles "présidentielles" qui mit un terme à la partie officielle. Et les foux musiciens de Bob Paradis retournèrent à leurs instruments pour faire danser l'assistance et créer la sympathique ambiance habituelle.

MAUX DE TÊTE
RHUMES
DOULEURS
RHUMATISMALES
MALAISES FÉMININES 84
Soulagés rapidement
avec
ANTALGINE

PING-PONG-THON



• A gauche, Paul Larue (de face) et Michel Vidoudez (de dos), à dix heures du matin, en pleine action, alors qu'ils jouaient déjà depuis onze heures la veille, c'est-à-dire onze heures d'affilées. A droite, les deux pongistes après leur exploit de 15 heures et 45 minutes. Ils n'ont pas l'air trop "magannés"! (Photo: Raymond Rhéaume)

LE "TANGUAY AUTO" PERD ET GAGNE

Respectivement contre les équipes "Le Bûcheron" et "Industrie Roy", par le compte de 7-8 et 8-7.

La cédule de la ligue Inter-médiaire de Balle-Molle s'est poursuivie cette semaine telle que cédulée et deux joutes fort intéressantes y furent présentées, lundi et mercredi soir dernier, sous les réflecteurs, dans la cour du collège Sacré-Coeur, devant un bon nombre d'amateurs de balle-molle.

Lundi soir dernier, Le Bûcheron est demeuré invincible en remportant sa deuxième victoire d'affilée par 8 à 7 au dépend du club Tanguay Autos qui subissait ainsi son deuxième revers consécutif depuis le début de la saison.

Le Bûcheron a dû effectuer un ralliement pour l'emporter alors que le Tanguay menait par 7 à 3 après 5 manches de jeu. G.-H. Barde fut envoyé au douche après 5 manches et durant son séjour au monticule il accorda 7 points, espéra 4 coups sûrs, accorda un but sur balles et retira 6 frappeurs sur des strikes. Robert "Bob" Normand fut appelé en relève et au cours des deux manches qu'il lança, il n'alloua aucun point et aucun coup sûr, retira 6 frappeurs au bâton et accorda deux buts sur balles pour recevoir le crédit de la victoire. André Fréchette qui officia au monticule durant toute la joute pour les perdants, accorda au club Le Bûcheron 6 coups sûrs, retira 8 frappeurs balles. 8 points furent comptés au bâton et donna 6 buts sur contre lui et il fut débité de la défaite des siens.

Le Bûcheron frappa rondement et Robert Normand et son frère Gilles, frappèrent chacun un coup de circuit, celui de Gilles bon pour trois points. Renaud Létourneau et G.-H. Barde, également du Bûcheron, réussirent chacun un coup de deux buts. André Clavet du Tanguay a réussi un magnifique coup de trois buts.

Le Bûcheron, malgré sa victoire, a commis 6 erreurs tandis que le Tanguay Autos n'en commettait qu'une seule sur la défensive.

Voici le sommaire détaillé, par manche de jeu:
Le Bûcheron 210 002 3—8 6 6
Tanguay A. 160 000 0—7 4 1
Lanceur gagnant: Robert Normand (L-0); lanceur perdant: André Fréchette (0-2).

Dans l'autre partie disputée mercredi soir, le Tanguay Automobiles a mis fin à une série de deux défaites consécutives pour remporter sa première victoire de la saison par le compte de 8-7 sur le club Industries Roy qui subissait sa troisième défaite consécutive en autant de joutes. C'est grâce à un point compté dans la septième et dernière manche de jeu que le Tanguay Auto a pu décrocher sa première victoire.

Chaque club a réussi le même nombre de coups sûrs, soit 6, dans la joute contre les lanceurs. Maurice Rousseau a été crédité de sa 1ère victoire de la saison tandis que Jules Roy qui fut chassé du monticule après 3 manches et deux tiers a été débité de la défaite. Roy a espacé 3 coups sûrs, a accordé 3 buts sur balles et retira 4 frappeurs au bâton au cours de son apparition au monticule. 4 points furent comptés contre lui. Réginald Mathurin appelé à lancer en relève accorda 3 coups sûrs, donna 3 buts sur balles et 4 points fut enregistré au cours de sa présence au monticule.

Antonio Clouston réussit un circuit pour les perdants tandis que Claude Delagrave et Gérard Paquet frappaient chacun un coup de 2 buts pour les Industries Roy. Pour les vain-

queurs, Raynald Lavallée réussit un coup de deux buts.

Chaque club commit 8 erreurs sur la défensive.

Voici le sommaire détaillé, par manche de jeu:

Ind. Roy 300 310 0—7 6 8
Tanguay A. 010 600 1—8 6 8

Lanceur gagnant: Maurice Rousseau (1-0); lanceur perdant: Jules Roy (0-2). Circuit: Antonio Clouston.

CLASSEMENT LIGUE INTERMEDIAIRE DE MONTMAGNY

	G	P	PP	PC	Pts
Bûcheron	2	0	25	16	4
P. Vachon	2	0	23	12	4
Tanguay	1	2	19	23	2
Ind. Roy	0	3	24	40	0

PROCHAINES JOUTES

Lundi, 2 juin
Tanguay vs Le Bûcheron

Mercredi 4 juin
Le Bûcheron vs Ind. Roy

BOXE

Spider Webb est actuellement à 2 contre 1 pour disposer de Jimmy Beecham, ce soir, vendredi, dans le combat télévisé de dix rondes qu'ils se livreront à Miami Beach.

Webb, âgé de 26 ans, est de huit ans plus jeune que son adversaire. Il est au 6e rang dans la classification des mi-moyens.

La Ligue Junior de Balle-Molle a procédé à l'ouverture de ses activités, jeudi

La Ligue Junior de Balle-Molle devait procéder à l'ouverture de ses activités pour la saison 1958, jeudi soir dernier, avec la présentation de sa première joute mettant aux prises les clubs Légion Canadienne et Bûcheron Junior.

Les destinées de cette ligue de balle-molle seront dirigées par la même direction que celle de l'Intermédiaire. Le vice-président de la ligue, M. John Paquet, est cependant celui qui aura les yeux le plus ouverts pour diriger activement nos jeunes vedettes de la balle-molle en vue de bien préparer nos jeunes joueurs et ainsi être

capable de fournir le matériel nécessaire, pour plus tard, à la cause de la grande ligue de balle-molle locale.

Quatre équipes forment les cadres de cette ligue. Ce sont les clubs Le Bûcheron Junior, Le Restaurant Bel-Air, La Légion Canadienne et Les Scies McCulloch.

Nous souhaitons à chacune des équipes une bonne et fructueuse saison de balle-molle. Que tous les joueurs fassent montre d'un bel esprit sportif.

Nous publions en page 8, la cédule des joutes qui a été préparée à l'intention de cette ligue.

SPECIAL

\$55.

POUR UN NOUVEAU complet rayé

gris - bleu - brun

BEAU CHOIX DE

Sport Jacket

VOYEZ NOTRE VITRINE



CONFECTION POUR HOMMES
32, RUE DE LA GARE, MONTMAGNY

MERCURY

MARK 10

Silencieux — Puissant — Economique

1 à 26 M. P. H. \$389.00
40 c. v. Mercury \$589.00

Avant d'acheter, consultez-nous — Prix défiant toute compétition

Rayco Marine & Acc.

Raymond Côté prop.
29, St-Thomas Montmagny Tél.: 758 Rés. 498w

Bateaux — Moteurs — Accessoires

5 à 70 c. v. en stock

Coques PLYWOOD, moulé pour finir vous-même.

18 c. v.

Transmission automatique

Silencieux — Puissant — Economique

1 à 26 M. P. H. \$389.00
40 c. v. Mercury \$589.00

SPECIALS

- 1—Bateau Plywood moulé, Pacship 12' jet \$299.00
- 1—chaloupe bordée 13', comme neuve 75.00
- 1—chaloupe 15' bordée, Bonne condition .. 25.00
- 1—moteur Mercury 16 c.v. Très bonne condition 225.00
- 1—moteur Elto, 12 c.v. Pratiquement neuf 270.00

**MAINTENANT
OUVERT**

MAGASIN EMILE CHABOT

Ligne complète de merceries pour hommes
ainsi que pantalons pour enfants

74, rue De la Gare

(Ancien local de la
Teinturerie Ste-Anne).

Conseils aux usagers de l'autoroute

Pour l'automobiliste las de conduire dans des rues et des chemins encombrés, une autoroute à péage — comme il en existe dans plusieurs pays et comme nous en aurons bientôt chez nous — apporte un agréable changement, lit-on dans Sélection du Reader's Digest de juin. Avec sa circulation bourdonnante et ses aspects changeants, elle apparaît comme une sorte de ville montée sur roues.

Le chef de la brigade policière de la première grande autoroute américaine, le Pennsylvania Turnpike, après avoir cité

divers accidents typiques, donne dans cet article de Sélection une série de conseils qui peuvent s'appliquer aux usagers de

l'autoroute. Comme nous aurons bientôt la nôtre, entre Montréal et St-Jérôme, ces conseils sont loin d'être superflus ici.

N'essayez pas de parcourir d'une seule traite toute la longueur de l'autoroute. Arrêtez-vous de temps à autre, que vous en éprouviez ou non le besoin.

Ne suivez pas de trop près les autres voitures. Par beau temps, gardez au moins six longueurs entre vous et le véhicule qui vous précède; 12 longueurs ou davantage par mauvais temps.

Ne conduisez pas le regard figé. Remuez constamment les yeux. L'effort conscient que vous ferez pour "balayer" la route de gauche à droite toutes les quatre à cinq secondes vous maintiendra en éveil.

Ne roulez pas la nuit au maximum de la vitesse autorisée avec vos phares abaissés. Si vous réduisez votre éclairage, réduisez aussi votre allure. Abaissez toujours vos phares lorsque vous allez doubler une autre voiture.

N'oubliez pas de jeter un coup d'oeil dans votre rétroviseur, surtout quand vous changez de direction ou de vitesse. La "voiture qu'on n'a pas vu venir" a mis tragiquement fin à plus d'un voyage d'agrément. Et ne revenez jamais à droite, après avoir doublé une voiture, tant que vous ne voyez pas son phare gauche dans votre rétroviseur.

Ne stationnez pas sur la route. Si votre voiture tombe en panne et ne peut plus bouger, descendez et mettez-vous à l'écart de la chaussée.

Ne roulez pas derrière une voiture de façon que son conducteur ne puisse vous voir dans son rétroviseur. Doublez rapidement, sinon laissez-vous distancer.

Ne luttiez pas contre la fatigue. Si vous vous sentez somnolent, quittez la route et faites un somme.

**La journée de samedi au
Congrès Libéral Provincial**

Le congrès du parti libéral provincial qui doit choisir un chef pour succéder à M. Geo-Emile Lapalme a débuté à 10 h. 30 ce matin, vendredi, 30 mai, au Palais de l'Agriculture, sous la présidence de M. André Rousseau, président du comité général. Les assises se poursuivent durant toute la journée de samedi.

M. Jean-Paul Grégoire, président du comité chargé de l'organisation du congrès a émis l'avis que cinq mille personnes seront à Québec à cette noncée que quatorze comités travailleront durant deux jours à établir le programme du parti.

SAMEDI

10:00 a.m. — L'Agriculture — Me François Boulais, Montréal.

L'éducation — M. J.-C. Falardeau, Québec.

Liberalism and the individuals — Me Emmet Kierans, Montréal.

Le rôle des intellectuels au sein du parti — Jean-Louis Gagnon, Montréal.

Ajournement.

2:00 p.m. — La Jeunesse Libérale — Me Benoit Boulanger, Québec.

Une voix féminine — Mme René Mercier, La Sarre.

3:00 p.m. — Lecture des règlements régissant l'élection du Chef.

Nominations.
Allocutions des candidats.
Election.

Rapport des Comités.
Affaires non terminées.
6:00 p.m. — Ajournement.
8:00 p.m. — Résultat —
TV - Radio, 8:00 à 8:30 p.m.
Discours du chef élu.
Ajournement.

**Etes-vous difficile
tout en étant économe?**

Voici de bonnes nouvelles pour ceux qui
recherchent élégance, confort et qualité



"J'en achète DEUX paires
par année et je les porte
continuellement"



Souliers sport
HEWETSON

Penny "flâneur" toujours très en demande. Il se porte n'importe où. Aussi confortable que chic. Vraiment magnifique!

\$699

COMPTOIR DE CHAUSSURES, Enr.

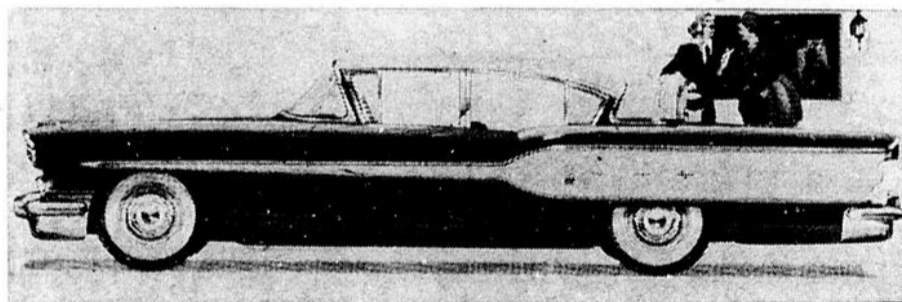
Réal MONTMINY, prop.

30, St-Jean-Baptiste

Tél. : 312

LOUEZ UNE AUTOMOBILE

Pour les vacances, les fins de semaine, les noces...



Il vous est maintenant facile d'avoir votre propre automobile lorsque vous désirez aller en vacances, en fin de semaine ou profiter d'une soirée pour monter à Québec assister aux courses ou à la lutte.

Vous n'avez qu'à louer une automobile de MONTMAGNY DRIVE YOURSELF Enr.

MONTMAGNY DRIVE YOURSELF, Enr., dont le propriétaire est GILLES BEDARD, possède maintenant la franchise de HERTZ RENT A CAR SYSTEM. — Cela signifie que vous pouvez obtenir une automobile PONTIAC 1958 à un taux très raisonnable, incluant les dépenses de gaz et d'huile, et que vous serez assuré pour tout dommage à autrui jusqu'à concurrence de 50/100/5000.

N'hésitez donc pas à vous organiser pour votre prochaine sortie en automobile. Télé-
phonez dès maintenant à:

TAUX plus 12 cts du mille	
A l'heure	\$ 1.00
24 heures	9.00
7 a.m. à 7 p.m.	6.00
5 p.m. à 9 a.m.	4.50
Lundi à vendredi	29.50
Par semaine	42.00
Taux réduit sur semaine.	

MONTMAGNY DRIVE YOURSELF Enr.

TEL.: le jour 553
le soir 553w

169, rue St-Jean-Baptiste — MONTMAGNY — Gilles Bédard, prop.